

NEUVIÈMES RENCONTRES INTERNATIONALES DU PASTORALISME

PLAIDOYER POUR UN CODE PASTORAL

PASTORALISMES

ET ALÉAS CLIMATIQUES

PROLONGEONS LE DÉBAT...



15
octobre
2010

Les Ramayes
Grésivaudan, Isère, France



PASTORALISMES
DU MONDE

**Pastoralismes et aléas climatiques
prolongeons le débat**

Crédits photographiques

Isolde de Zborowski, Yassir Benabdallaoui, Ahmad ag Hamama, Bruno Msika, Badreddine Reghis

Fédération des Alppages de l'Isère
La Grange – 38190 Les Adrets

<http://www.alppages38.org/>

Réalisation

Cardère éditeur

<http://www.cardere.fr/>

© Fédération des Alppages de l'Isère 2011 ISBN 9782952395434

© Le code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants-droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage, est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) 3 rue Hautefeuille, Paris 6^e.

Neuvièmes Rencontres Internationales du Pastoralisme
Organisées par **Pastoralismes du Monde**



PASTORALISMES
DU MONDE

PLAIDOYER POUR UN CODE PASTORAL PASTORALISMES ET ALÉAS CLIMATIQUES PROLONGEONS LE DÉBAT...

Les Ramayes, Prapoutel – les 7-Laux,
Grésivaudan, Isère, France

15 octobre 2010

en partenariat avec :



Centre de Coopération Internationale
en Recherche Agronomique
pour le Développement

Pastoralismes et aléas climatiques, prolongeons le débat...



Lors des Rencontres Internationales du Pastoralisme 2008, sur le thème « *Pastoralismes et aléas climatiques* », les délégations présentes des montagnes françaises et européennes, d'Afrique maghrébine et sub-saharienne et d'Asie centrale ont partagé leurs craintes et leurs réalités ; d'autres cas de sécheresse persistent (en Afrique de l'Est chez les Massai, dans le Sahel au Niger), d'autres froids extrêmes sont observés (en Mongolie), des modifications climatiques mettent en péril les élevages de rennes (en Laponie – Norvège, Suède, Finlande).

Au-delà du constat que nous avons partagé en 2008 et que nous partageons à nouveau :

- ne faudrait-il pas un observatoire permanent des changements climatiques et de leurs effets sur les systèmes pastoraux de par le monde avec l'aide des grandes organisations internationales du développement de l'élevage et de l'agriculture ?
- ne faudrait-il pas chercher des parades et des solutions au sein même des savoir-faire des éleveurs en réhabilitant la mobilité du bétail si décrié dans de nombreux pays, alors qu'elle est souvent le fondement même de l'adaptation des éleveurs pasteurs à des conditions climatiques capricieuses et extrêmes ?
- ne faudrait-il pas, en quelques mots, reprendre notre « *plaidoyer pour un code pastoral* » en suggérant, pays par pays, d'intégrer un souci tout particulier des autorités, des États et des régions pour ces systèmes pastoraux, si anciens mais si fragiles et si précieux, en particulier en termes environnementaux et culturels, et néanmoins si porteurs de modernité ?

Les nouvelles données climatiques et environnementales mettent en avant la notion de bilan carbone ; gageons que sous toutes les latitudes, les systèmes pastoraux, très extensifs, avec des animaux qui broutent de l'herbe sans intrant ni énergie fossile, préservent mieux la planète que les élevages, hyper intensifs, en batteries ou feedlots de certaines régions du monde, grands producteurs de gaz à effet de serre et grands consommateurs de pétrole.

Que ces 9^{es} Rencontres nous permettent de dépasser les constats ; nous devons avoir l'ambition, tous ensemble, de puiser dans nos propres forces, nos propres cultures, et nos propres savoir-faire, pour proposer aux autorités de nos États, avec l'aide des grandes organisations internationales, nos propres solutions pour la nécessaire adaptation de nos systèmes d'élevages pastoraux à ces nouvelles données climatiques et environnementales.

Yves Raffin, délégué général du Festival du Film Pastoralismes et Grands Espaces

Sommaire

Allocutions de bienvenue	8
LES CONTRIBUTIONS DES DÉLÉGATIONS	11
Changements climatiques au Maroc	12
Évolution des prises de poids des génisses en alpage. Le cas du Sénépy, Isère, France..	16
Aléas climatiques et systèmes agropastoraux : quelles adaptations ? Alpes du Nord, France	19
La steppe menacée. Algérie	24
Pastoralisme au Sénégal.....	28
Pastoralisme en zone Daouna, Mali.....	32
Partage des ressources de l'espace pastoral. Cas de la zone de Baban Rafi au Niger	38
Stratégies de protection de l'environnement et pastoralisme à Madagascar	41
LES DÉBATS.....	45
La parole à la salle	47
Synthèse des rencontres.....	51
Remerciements	56
Contacter les intervenants	57
LE FESTIVAL DU FILM	59
Le jury	61
Le palmarès	62

Allocutions de bienvenue

Jean Picchioni, président de l'association Pastoralismes du Monde



Jean Picchioni

Chers amis, c'est avec grand plaisir que j'ouvre ce moment fort du Festival. C'est le 9^e Festival et les Rencontres sont venues s'intégrer dès le 2^e Festival : le 1^{er} Festival était un balbutiement, et les Rencontres n'étaient encore qu'une table ronde. Elles ont pris ensuite une place officielle dans l'organisation du Festival, grâce à un partenariat avec l'Association française de Pastoralisme, dont Jean-Pierre Legeard est aujourd'hui le président.

Nous parlions hier, pendant l'assemblée générale de *Pastoralismes du Monde*, des suites à donner à cette journée d'échange et de débat, de la diffusion, que l'on voudrait beaucoup plus importante, des actes de ce petit colloque, même modeste, de façon à ce que les pays et les institutions s'en emparent et qu'on puisse mettre en œuvre les actions qui en découlent.

Je souhaite encore la bienvenue à tous nos amis des différentes délégations, qui vont intervenir tout à l'heure, je salue tous les festivaliers qui nous ont rejoints aujourd'hui, et je vous souhaite à tous un bon travail !

Bruno Caraguel, coordinateur général de la Fédération des Alpes de l'Isère



Bruno Caraguel

Merci, bonjour à tous et bienvenue. Ces Rencontres sont importantes pour la Fédération des alpages, parce que c'est un moment où l'on a l'expression de choses complexes, portées par des scientifiques, portées par des délégations, devant une salle où les éleveurs sont présents. Donc c'est un moment important où la parole scientifique revient aux gens qui font le pastoralisme tous les jours : éleveurs, propriétaires d'alpages et bergers.

Comme l'a dit Jean, les Rencontres sont faites pour être gravées dans le marbre, pour être lues, et pour que vous puissiez être libres d'y revenir, vous en trouverez les comptes rendus sur le site internet du Festival, en téléchargement gratuit (<http://www.alpages38.org/>).



Jean-Pierre Legeard

L'Association française de Pastoralisme est associée au Festival, mais il faut rendre hommage à l'énorme travail qu'a fait la FAI, grâce à son énergie et à son équipe. Je suis personnellement très heureux de vous apporter le message de l'AFP, d'une part parce qu'on est tous ensemble ici : le monde du pastoralisme est d'abord un monde de solidarité, qui transcende largement toutes les frontières – de nombreux événements permettent de le montrer. D'autre part, ces Rencontres sont vraiment un moment privilégié, à la fois pour affirmer la présence du pastoralisme, ses questions, ses interrogations ; c'est des moments très importants de dialogue aussi, et le nombre de nationalités ici présentes en est un bon témoignage ; c'est devenu un événement international – il faut largement le souligner –, et on y est tous extrêmement heureux.

Notre message, et celui de l'AFP, c'est que le pastoralisme a toute sa place dans le monde d'aujourd'hui et dans le monde de demain. Ce monde-là, nous l'avons tous dans les mains, c'est à nous de le construire ensemble, c'est une tâche qui est souvent difficile, il faut bien le reconnaître, et les moments comme celui-ci sont des petites pierres qui font avancer les choses.

Bonne séance à tout le monde !

LES CONTRIBUTIONS DES DÉLÉGATIONS



Les contributions se déroulent sous les regards attentifs de Pierre Ostian, Yves Raffin et Jean-Pierre Legeard

Changements climatiques au Maroc

Yassir Benabdallaoui (Pnud, Agence de l'Oriental, Maroc)



Yassir Benabdallaoui

Bonjour. En tant que membre de la délégation marocaine, merci beaucoup pour cet accueil, et merci de me permettre de vous présenter quelques diapos concernant essentiellement la problématique du changement climatique au Maroc, et de son impact sur la question du pastoralisme.

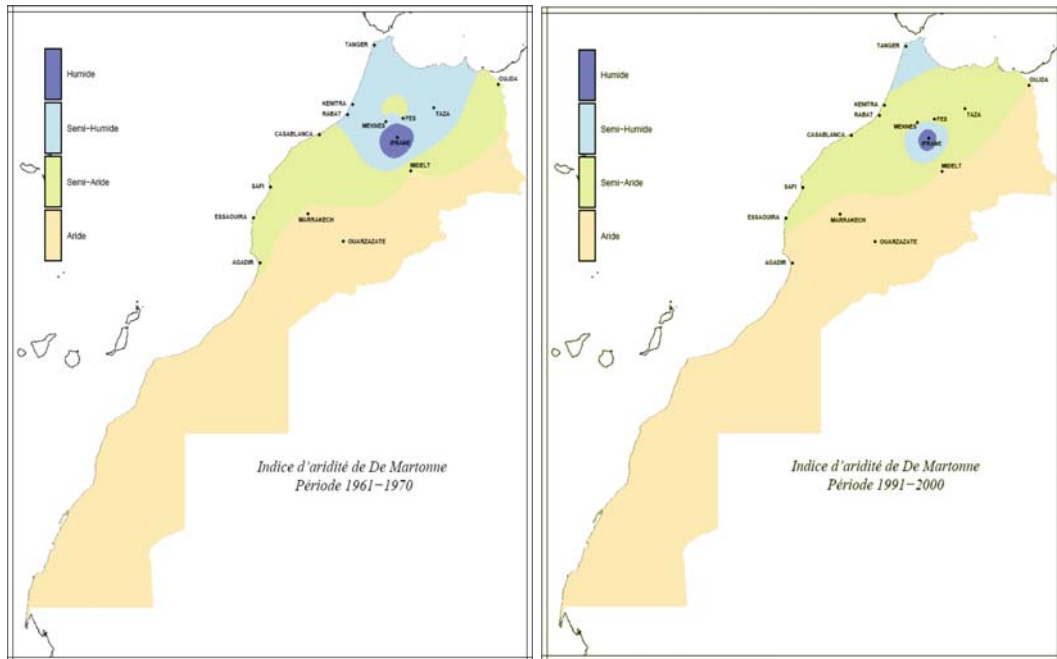
LE CONTEXTE

J'ai voulu représenter (6 photos ci-dessous) la diversité des écosystèmes marocains. Le Maroc est un des rares pays méditerranéens où l'on trouve en même temps du désert, du littoral, des montagnes – avec de la neige –, et puis des lacs, etc. C'est un des pays méditerranéens les plus riches en termes de biodiversité, le deuxième après la Turquie. En même temps, de par sa situation géographique, le Maroc reste très vulnérable face au changement climatique.

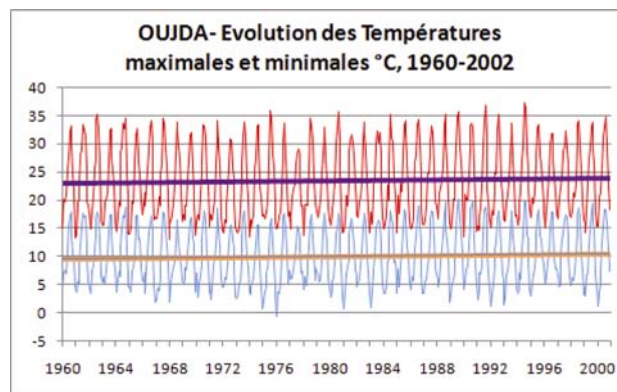


LE CONSTAT

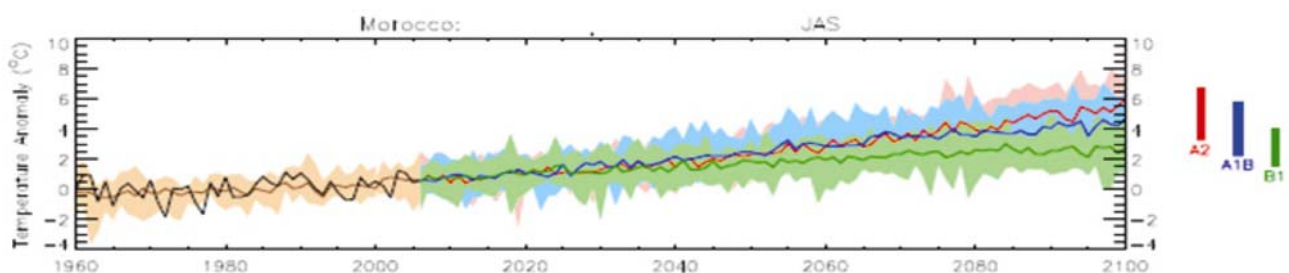
Sur les deux cartes suivantes figurent les zones climatiques du Maroc, depuis l'humide jusqu'à l'aride. On y voit nettement l'évolution du climat, avec une avancée vers le nord des zones arides, et un rétrécissement des zones humides.

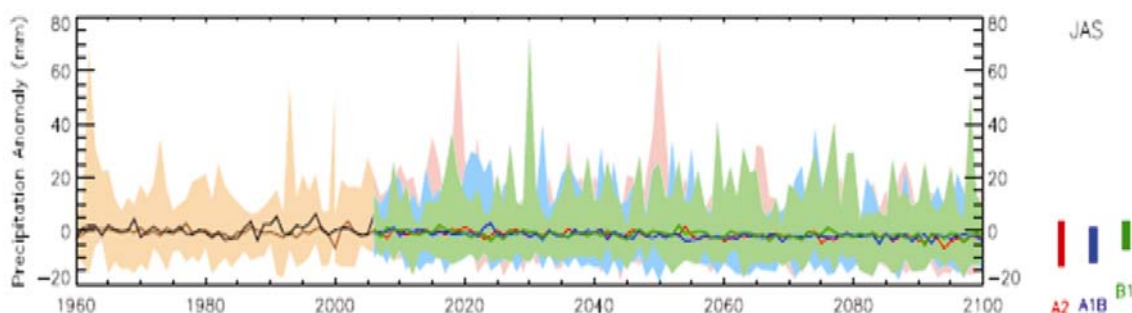


Le graphique suivant présente l'évolution des températures maximales et minimales de 1960 à 2000, et montre une augmentation de la température durant les dernières décennies.

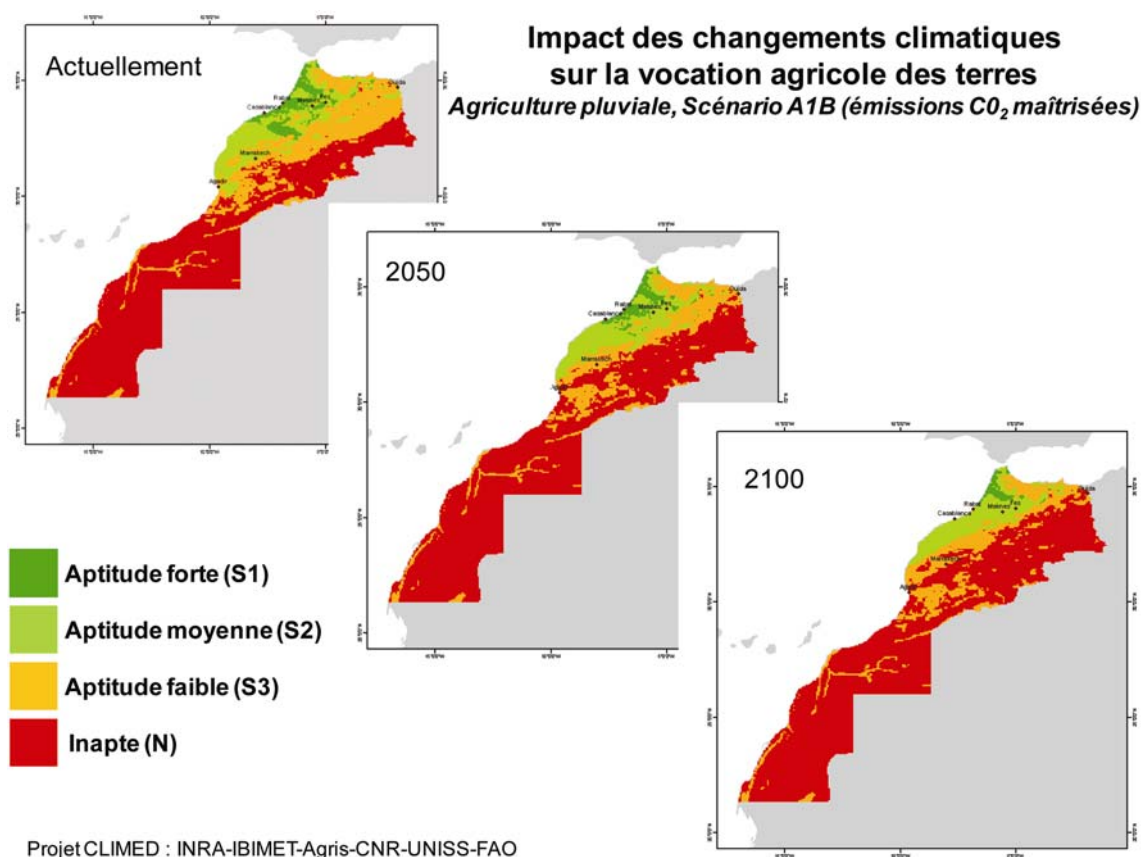


Les projections qui ont été faites, à l'objectif 2100, sur la base de différents scénarios définis à l'échelle internationale, montrent que les températures vont encore augmenter et les précipitations diminuer.





Bien sûr, lorsqu'on parle d'augmentation de température, on sous-entend aussi augmentation de l'évapotranspiration, avec ses implications sur la rareté de la disponibilité en eau. Sur ces cartes de vocations agricoles des terres, celles qui sont inaptes à l'agriculture sont en rouge, et on voit nettement leur progression entre la situation actuelle et les projections faites en 2050 et 2100. Cela constitue une réelle menace pour l'activité agricole et la sécurité alimentaire du pays, et un impact fort sur la biodiversité, les richesses naturelles, les activités créées autour de celles-ci.



IMPACT SUR LE PASTORALISME : ANTICIPER LES SOLUTIONS

Tout cela bien évidemment se répercute sur la question du pastoralisme. L'unique réponse que l'on peut avoir aujourd'hui, c'est d'essayer d'imaginer ce que pourrait devenir le Maroc d'ici 2100 ou 2050, et de prendre dès aujourd'hui les bonnes décisions nous permettant de nous adapter à ces changements climatiques. Il y a nécessité d'adaptation, si l'on veut préserver cette nature, et toutes les ressources qui y sont liées. Certaines décisions

sont à prendre ; je n'ai pas trouvé d'étude concernant l'impact du changement climatique sur le pastoralisme, et la situation actuelle nous invite fortement à lancer de telles études au Maroc. Si des décisions sont prises aujourd'hui pour améliorer la situation du berger, la situation du pastoralisme, etc., il est nécessaire d'intégrer le changement climatique dans les politiques de développement du pastoralisme actuelles et futures. Si on veut maintenir un pastoralisme et les richesses qui y sont liées, il faut avoir une réglementation à l'échelle nationale qui permette de protéger et de préserver le berger et les parcours.

Quand on parle de sélection de race, on doit débattre de la question des races mieux adaptées, plus résistantes dans un contexte de changement climatique, et je parle autant d'animaux que de végétaux, moins gourmands en eau et qui peuvent se développer dans des terres moins riches.

Il faut également répéter que le pastoralisme préserve la biodiversité et qu'il est très peu consommateur d'énergie par rapport à l'élevage intensif qui contribue largement aux rejets de CO₂ et de méthane ; le pastoralisme est ainsi une réponse à l'augmentation des gaz à effet de serre. Il nous faut engager des travaux pour trouver le bon équilibre entre le cheptel et les parcours, avec une forte valorisation de la pratique.

La diversité génétique est aussi une réponse capitale à la question de changement climatique : plus la diversité est importante, plus on a d'espèces capables de s'adapter aux conditions climatiques peu clémentes du futur.

Enfin, il faut renforcer les actions de restauration des parcours, imaginer des assurances répondant au problème du changement climatique, adapter la production fourragère, penser aux problèmes de santé qui découleraient des changements climatiques, et réduire au maximum la pression exercée sur le milieu.

Évolution des prises de poids des génisses en alpage. Le cas du Sénépy, Isère, France

Joseph Nier (Pdt du GP du Sénépy, France)

Sylvain Turc (Berger, France)

Bruno Caraguel (Fédération des Alpes de l'Isère, France)



Bruno Caraguel

Cette intervention a été préparée par le groupement pastoral du Sénépy. Joseph Nier (président) et Sylvain Turc (berger), me chargent de présenter leurs résultats, ils ont été retenus dans la gestion de fin d'estive.

Depuis 1992, le groupement pastoral organise la pesée de la totalité des génisses à la montée et à la descente d'estive. Cette opportunité nous permet d'avoir un retour en arrière assez intéressant, et leur expérience présentée ici aujourd'hui rejoint les ressentis d'éleveurs utilisant des alpages situés au sud du département de l'Isère.

Le groupement pastoral du Sénépy est le plus grand des alpages collectifs de l'Isère, c'est l'un des plus grands de France. Il rassemble 900 têtes, essentiellement des bêtes à viande, appartenant à 45 éleveurs. Un salarié est affecté à temps plein sur le troupeau, il est le même sur l'ensemble de

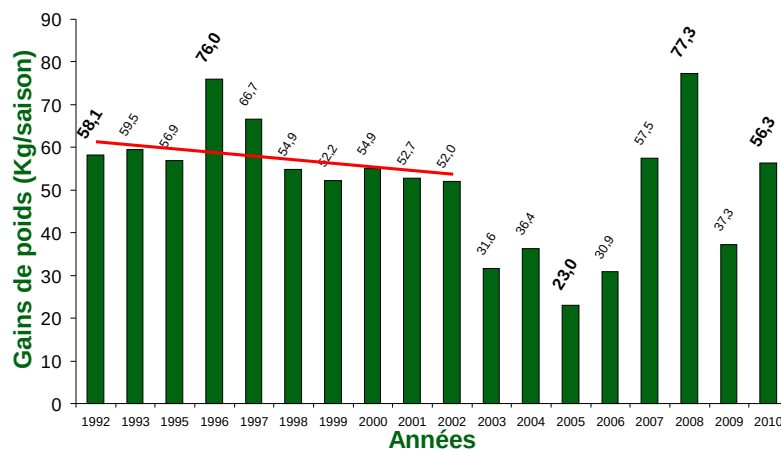
la période et met en œuvre une gestion pastorale relativement constante.

Pour des raisons de suivis de ses pratiques, le groupement pastoral réalise la pesée de tout le troupeau lors de la montée puis en fin d'estive ; les résultats présentés sur la figure ci-dessous sont exprimés en gain moyen (kg) par bête et par saison.

L'histogramme montre deux phases :

1. Avant 2003, on observe une certaine constance dans les résultats du troupeau sur l'alpage (le troupeau est présent une centaine de jours entre juin et début octobre), avec deux bonnes années, en 1996 et 1997. La légère baisse des prises de poids des génisses inalpées est probablement liée à l'évolution des caractéristiques

Courbe de gains de poids des génisses sur l'Alpage du Sénépi depuis 1992



des troupeaux, dont l'amélioration des états corporels avant de monter et l'augmentation des proportions des animaux issus de races bouchères, au détriment des races laitières.

2. À partir de 2003, c'est à peu près du grand n'importe quoi. Les prises de poids varient du simple au triple selon les années : 23 kg par bête en 2005, avec une descente précoce ; 77 kg en 2008, en laissant des ressources fourragères sur l'alpage.

Selon les témoignages des éleveurs et du berger, il devient difficile depuis 2003 d'anticiper ou d'évaluer les résultats techniques de l'estive avant le 15 août de la saison en cours. Notons que dans les Alpes, il était communément admis, à l'aube des années 2000, que les productivités des alpages étaient stables quelles que soient les années.

Les effets de ces aléas ne s'arrêtent pas à ces premiers résultats techniques.

D'un point de vue social et culturel, le pastoralisme, et pas seulement en Isère, est de plus en plus soumis à des exigences environnementales, à des exigences de concertation, voire de contrats à remplir pour des objectifs agro-environnementaux ou autres. La difficulté pour les éleveurs est alors de rester serein dans la concertation quand les gains de poids par bête peuvent tripler ou être divisés par trois...

Cette question de l'incertitude est à prendre en compte car elle perturbe sur le fond les systèmes pastoraux et affecte la disponibilité et les capacités d'adaptation des éleveurs.

Pour les systèmes d'élevage destinés à la production de viande, devenus dominants sur cet alpage, il devient difficile, ou au moins aléatoire, de prétendre produire des animaux prêts à vendre en fin de saison. De ce fait, ces économies liées à la valorisation de la qualité des produits issus d'alpage, qui fondent cette qualité sur leur rapport direct avec les paysages, avec les terroirs, en lien direct avec la mise en valeur des ressources naturelles, sont potentiellement affectées par ces aléas de productivité.

Plus directement, il est également aisé d'imaginer que de tels aléas dans les prises de poids des animaux issus d'élevages à viande fragilisent les résultats des exploitations agricoles. Par conséquent, même si tous les animaux ne sont pas destinés à la vente à la descente de l'alpage, les éleveurs sont moins satisfaits des résultats de l'alpage, et doivent consacrer des ressources fourragères à la finition de leurs animaux avant l'hivernage. Pour le groupement pastoral, cela se traduit par une relation à ses adhérents plus difficile à assumer, et l'attractivité de l'estive, voire des pratiques pastorales, peut-être remise en question.

En revanche, le témoignage de certains éleveurs estivant des génisses laitières apporte un autre regard : « *Avec mon système laitier, ce n'est pas grave que mes animaux prennent plus ou moins de poids, j'arriverai toujours à les rééquilibrer sur l'exploitation, je me débrouille. Ce qui est important, c'est que mes animaux soient mis en estive, c'est ça qui m'intéresse pour mes génisses laitières.* » L'objectif recherché est ainsi la simple croissance des génisses ; la prise de poids dans un but de finition viande devient secondaire et les systèmes laitiers semblent mieux assumer ces variations de productivité des pâturages.

On touche ici du doigt l'importante question de la valorisation énergétique en système transhumant : avec un objectif viande, on recrée chaque année son capital, que l'on vend tout de suite et intégralement. De mauvaises conditions de production herbagère ont une influence directe, immédiate et parfois dramatique sur le système d'élevage.

Au contraire, en système laitier, on se sert du capital, auquel on ne touche pas, pour produire du lait. Les mauvaises années n'influencent alors que la production de lait sans affecter le capital. Le système de production est tamponné sur plusieurs années. Il l'est encore davantage avec la transformation en fromage, qui permet un volant de souplesse supplémentaire : on fait varier la production de fromage – que l'on peut stocker – en fonction de l'abondance de la production herbagère.

Sans tirer de ces premiers résultats et témoignages des conclusions trop hâtives, il s'agira probablement à l'avenir de chercher avec les éleveurs des solutions pour assumer la variabilité de ces résultats. Ces solutions seront à trouver à l'échelle des systèmes d'élevage, elles auront à prendre en compte les dynamiques des productivités et des compositions floristiques des pelouses d'alpage que l'on connaît encore assez peu.

Aléas climatiques et systèmes agro-pastoraux : quelles adaptations ?

Alpes du Nord, France

Maelle Talichet (Suaci Alpes du Nord, France)



Maelle Talichet

LE CONTEXTE

Le *Suaci* est un service des chambres d'Agriculture des Alpes du Nord (Isère, Savoie et Haute-Savoie), qui ont décidé de créer une instance de recherche et développement pour les accompagner dans le développement de l'agriculture en montagne.

Aujourd'hui, je parle également au nom du réseau *Pastor'Alpes*, que le *Suaci* coordonne. Ce réseau regroupe les services pastoraux départementaux de la région Rhône-Alpes (Adem Drôme, SEA Savoie, SEA Haute-Savoie et FAI Isère), et travaille en inter régions avec le *Cerpam*.

Je vais vous parler des adaptations des systèmes agropastoraux. Nous avons choisi ces systèmes parce qu'il nous semble difficile de dissocier l'alpage (montagne) du système d'exploitation (plaine). Outre les résultats du réseau *Pastor'Alpes*, qui concernent les adaptations en alpage (incertitudes et questions sur l'avenir) et l'accompagnement du pastoralisme, j'ai choisi de vous présenter deux autres projets, *Climfourel* et *Climadapt*, qui concernent davantage la globalité des systèmes d'exploitation.

Le projet *Climfourel* concerne les zones périméditerranéennes. L'objectif est de vérifier la réalité et l'ampleur du changement climatique, puis de proposer des solutions pour réduire les impacts sur les activités agricoles. Pour cela, il se base sur des diagnostics et des travaux d'expérimentation – les variétés par exemple.

Le projet *Climadapt*, lui aussi coordonné par le *Suaci* Alpes du Nord dans le cadre du Gis Alpes-Jura, concerne le massif des Alpes et le Jura. Il vise l'identification des stratégies d'adaptation de l'agriculture au changement climatique. Il développe pour cela des enquêtes en exploitation, dans un échantillonnage assez large : bovin lait, ovin viande, viticulture et arboriculture.

Le réseau *Pastor'Alpes*, quant à lui, est un programme large qui couvre différents volets, s'appliquant sur les Alpes du Nord. Il possède un volet recherche et développement dans lequel nous travaillons sur les aléas climatiques et les adaptations en alpage. Il y a d'abord un premier travail qui repose sur les ressentis des éleveurs et des bergers concernant ces aléas, puis un second travail qui tente de rendre visibles ces ressentis par l'acquisition de données chiffrées. Nos travaux reposent sur des enquêtes et bergers.

LES CONSTATS

Le tableau ci-dessous représente les résultats chiffrés du réseau *Pastor'Alpes* obtenus dans les stations de référence Météo France Drôme. Une restriction cependant : ces données sont récoltées en basse vallée, elles ne permettent pas de se rendre compte de ce qui se passe réellement à l'alpage, mais elles peuvent confirmer le ressenti des éleveurs et des bergers quant à l'existence d'une sécheresse ¹.

Nous avons calculé des chiffres moyens sur la période 2000-2009, pour mettre en évidence les années où interviennent des écarts importants (plus de 15%) de pluviométrie. Des déficits de pluviométrie sont ainsi mis en évidence en 2003, 2004, 2006 et 2009, amplifiés par des canicules en 2003 et 2006. Au printemps par exemple, le déficit peut aller de -20% jusqu'à -50% selon les stations, encore amplifié par de fortes températures en juin. Ces données confirment un ressenti de sécheresse, en 2003 par exemple.

Regard sur les conditions pluviométriques des années 2000 à 2009

		Station météo Haut-Diois	Station météo Vercors	Station météo Baronnies
Pluviométrie	2001			Eté (-27%)
	2003	Ptps (-21%), Eté (-27%)	Ptps (-34%), Eté (-32%)	Ptps (-50%)
	2004	Ptps (-37%)	Ptps (-38%), Eté (-43%)	Ptps (-63%), Eté (-44%)
	2005			Ptps (-15%), Eté (-30%)
	2006	Ptps (-42%)	Ptps (-35%)	Ptps (-58%)
	2007			Eté (-55%)
	2009	Eté (-36%)	Ptps (-21%), Eté (-58%)	Eté (-17%)

Ne sont représentés que les déficits pluviométriques > 15% par rapport à la moyenne 2000-2009

L'IMPACT SUR LES SYSTÈMES AGROPASTORAUX, LES SOLUTIONS

Les principaux impacts sont, dans un premier temps, une détérioration des parcours et des prairies naturelles, des difficultés de semis sur prairies (dus à la sécheresse), une diminution de la quantité de foin récolté (jusqu'à -15% en prairie permanente et -37% en prairies temporaire) malgré parfois une amélioration de la qualité, des problèmes sanitaires sur le troupeau, des difficultés dans la conduite d'un agnelage d'été, et dans certains cas, une baisse de la fertilité et une diminution du nombre d'agneaux produits (-1% à -10%).

À l'alpage, les principaux impacts évoqués par les bergers et éleveurs sont les suivants : une diminution de la ressource en eau pour l'abreuvement des animaux, une diminution de la ressource fourragère et, de manière plus épisodique et moins commune, une perte de productivité laitière (jusqu'à 30% dans un cas).

¹ De façon plus générale, ces résultats sont à prendre avec prudence, car la série de données météo est relativement courte (10 ans) et nous n'avons travaillé que sur la moyenne (sans tenir compte de l'écart-type ou de la variance). C'est donc une première approche qui reste à consolider.

Nous pouvons regrouper nos résultats d'enquête en trois grandes catégories d'adaptation, trois leviers d'actions : le système fourrager, le troupeau et l'activité.

Agir sur le système fourrager

En modifiant les assolements, en augmentant la SAU, en innovant dans les cultures (variétés plus résistantes à la sécheresse, céréales récoltées en fourrage vert...), en augmentant les stocks de sécurité pour limiter les achats de fourrage, en optimisant la gestion des prairies (gérer la diversité), en valorisant de nouveaux espaces (récupérer des parcours abandonnés, défricher, développer le pâturage sous couvert boisé comme en Isère sous les noyers).

En ce qui concerne l'augmentation de la SAU, c'est-à-dire l'accroissement des surfaces à pâturer (s'agrandir sur des surfaces privées, créer des contrats avec les forestiers pour pâturer sous bois...), les solutions mises en œuvre sur le terrain ont permis de gagner entre 40 et 140 ha.

Agir sur le troupeau

On peut jouer sur les effectifs, sur les calendriers de pâturage, sur la génétique (résistance à la sécheresse), modifier les rations et décaler les dates de mise-bas.

Prenons l'exemple de la diminution du chargement animal, avec ses implications économiques : soit on diminue globalement le nombre d'animaux en production sur l'exploitation, soit on en monte moins en alpage, mais il faudra alors gérer des animaux en plus au siège d'exploitation.

Les solutions mises en œuvre sur le terrain ont permis de diminuer le troupeau en alpage de 10% jusqu'à 24%.

Agir enfin sur l'activité

On peut miser sur le collectif (essayer de trouver une place en groupement pastoral permet d'augmenter la flexibilité de l'exploitation, de décharger le bas, d'avoir du temps pour mieux réaliser ses chantiers de fauche par exemple). On peut aussi se convertir, par exemple en bio pour mieux valoriser sa production et combler le manque à gagner en années de sécheresse. Certains ont évoqué le développement de la pluriactivité, voire même (plus alarmant) l'arrêt de l'activité.

Globalement, l'objectif est de favoriser l'autonomie fourragère de l'exploitation.

On peut jouer par exemple sur les dates d'estive. Quand l'alpage n'est pas totalement pâturé en année normale, on augmentera le temps d'estive, ce qui permettra de récolter en bas davantage d'herbe pour l'hiver. Quand l'alpage est déjà très exploité en année normale, on a peu de marge de manœuvre, et il faudra diminuer la durée de l'estive. On peut perdre ainsi jusqu'à 30 voire 50 jours, ce qui est important dans une durée d'estive comprise entre 3 et 4 mois.

Ne pas négliger la technicité du berger

Un dernier point à ne pas oublier, c'est l'importance de la technicité du berger, difficile à quantifier, mais qui apporte de l'amélioration au niveau de l'alpage. J'ai en tête un alpage de la Drôme où la bergère dans certains endroits faisait du pâturage en parcs, permettant de défricher certaines zones, de mieux fertiliser et donc d'améliorer l'herbe, et de mieux exploiter certains secteurs où l'on va moins souvent.

CONCLUSION : METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE D'ALPAGES

Le réseau *Pastor'Alpes* est parti d'un état des lieux qui montre la nature des adaptations et l'intérêt qu'elles peuvent avoir ; mais il faut qu'on suive au long terme ces adaptations et l'impact des aléas climatiques.

Nous nous sommes engagés à partir de 2010 dans ce suivi, dans cet observatoire d'alpages, avec l'objectif dès 2011 d'avoir au moins un alpage suivi par département. Les données recueillies concernent :

- les pratiques de gestion agropastorales (suivi des pratiques en alpage et si possible en exploitation) ;
- le niveau de consommation de la ressource (avec une tournée de fin d'estive par un technicien qui va observer la consommation de l'herbe) ;
- un travail sur les données météo en stations de référence.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les partenaires des *alpages sentinelles*, concept développé dans les Alpes du Sud (Cerpam, parcs nationaux des Écrins et de la Vanoise) pour essayer d'homogénéiser notre protocole sur la gestion et le suivi des pratiques en alpage.

COMMENTAIRES ET QUESTIONS : DES RÉSULTATS À PRENDRE AVEC CIRCONSPECTION...

- Est-ce qu'on peut aller plus loin sur le dispositif mis en place à partir de 2011 ?
- C'est inspiré fortement du protocole des « *alpages sentinelles* », qui relie les partenaires travaillant directement sur le pastoralisme, et les partenaires de l'environnement travaillant sur les pratiques pastorales en relation avec la biodiversité en alpage. Notre compétence étant uniquement dans le champ du pastoralisme, nous suivons les pratiques pastorales à l'année : on demande aux bergers de remplir précisément un carnet avec les données qui nous intéressent (nombre d'animaux montés, surface pâturée, gestion de chaque quartier), pour déceler les modifications d'une année sur l'autre. Une tournée de fin d'estive est réalisée par un technicien pastoral, en compagnie du berger et avec une carte de l'alpage, pour retracer le circuit sur l'alpage et préciser la consommation de la ressource, pour voir également les variations interannuelles. On va travailler encore sur les données météo, avec les stations de référence ou, quand on peut le mettre en œuvre, avec des stations météo installées sur place, à l'alpage (Morzine, par exemple).

- Depuis combien de temps avez-vous mis en place ce suivi ?
- Pour le suivi de *Pastor'Alpes* (c'est-à-dire pas pour les deux autres programmes *Climfourrel* et *Climadapt*), nous avons réalisé trois années d'étude.
- Existe-t-il également un suivi de végétation, avec un croisement avec les données météorologiques, et des implications entre pluviosité et composition du tapis végétal ?
- Non, nous ne sommes pas allés jusqu'à ce niveau de précision.
- Sur la période étudiée, quelle est l'évolution des effectifs qui partent en montagne ? Est-ce qu'il y a déjà une tendance à la diminution des effectifs ?
- Oui, il y a déjà eu des diminutions d'effectifs ; j'ai parlé de diminutions de l'ordre de 10 à 24% des effectifs. Certains éleveurs de la Drôme ont décidé de s'imposer des quotas, d'enlever à chaque troupeau 10 bêtes par rapport aux effectifs des années précédant 2005.
- Est-ce que les stations météo dont vous avez parlé, qui sont des stations officielles, conviennent pour les alpages ?
- Ces données doivent en effet être considérées avec circonspection... Elles ne conviennent pas forcément. On a essayé de choisir ces stations météo en fonction de nos alpages, de prendre les plus proches, mais on nous a recommandé dans le cadre du réseau des *alpages sentinelles* de relever si possible les données météo directement sur l'alpage, qui sont plus précises bien sûr. Aujourd'hui, les données météo nous permettent de confirmer un ressenti de sécheresse globale, mais elles ne permettent pas d'expliquer les impacts que l'on observe au niveau de l'alpage.
- Dans ce débat, il faut faire attention aux interprétations. La situation est différente selon qu'on se trouve en dessous ou au-dessus du 45° parallèle... Pour la Haute-Savoie, sur les statistiques de chargement des alpages qu'on a observées, notamment dans les plans pastoraux territoriaux, nous avons un maintien voire une augmentation des effectifs, sur tous les alpages recensés, et une diminution globale des surfaces utilisées. Mais je ne pense pas que ce soit lié avec le changement climatique qui (avec 1 800 mm d'eau dès 2 000 m d'altitude !) est difficile à estimer dans ses effets. Je pense que c'est plutôt un problème d'équipement des alpages, c'est-à-dire qu'on assiste à une intensification des zones les mieux équipées en pistes, en chalets, etc., et un désintérêt pour les zones plus périphériques, plus difficiles, plus accidentées, etc., ce qui laisserait sans doute des réserves pour des extensions futures.
- ...une attractivité supérieure des alpages depuis quelques années, donc. Les situations sont ainsi relativement diverses. On ne peut pas tirer une conclusion définitive de ce qu'a établi le Suaci.
- Le fait que les choses soient différentes au nord et au sud du 45° parallèle par exemple ne nous montre-t-il pas qu'on manque de recul pour l'instant pour pouvoir tirer des enseignements sur une certaine durée ?
- Oui, tout à fait, c'est pour cela qu'on se lance aujourd'hui dans un suivi à long terme.
- Ce qui veut dire que ces résultats sont pour l'instant à prendre avec des pincettes. Ce sont des constats ponctuels, et non des vérités acquises pour du long terme.

Liens :

[Suaci](#)
[Réseau Pastor'Alpes](#)
[Climfourrel](#)
[Cerpam](#)

La steppe menacée. Algérie

Badreddine Reghis, Aboud Salah-Bey (Bneder Algérie)



Badreddine Reghis

Honorable assistance, très chers amis festivaliers, bonjour. Je vous présente le prolongement de l'intervention que j'avais faite ici il y a deux ans.

UN CONSTAT : LA STEPPE EST DÉGRADÉE ET MENACÉE

Commençons par un constat qui est celui d'une steppe toujours menacée par la surexploitation et le surpâturage, donc une steppe très dégradée. Les éleveurs développent des stratégies fortement liées au climat : délestage lors des mauvaises années, engraissement, avec achat de fourrage, et capitalisation pendant les bonnes années, avec usage des parcours. Donc le constat actuel, qui fait l'unanimité, est que la steppe ne peut supporter à la fois les naissances, l'élevage et l'engraissement. Or il est nécessaire de préserver l'espace pastoral productif, car cela permet :

- de préserver les ressources économiques de près de 8 millions d'habitants, et les équilibres sociaux. La steppe s'étale sur environ 30 millions d'hectares, l'activité dominante est l'élevage ovin, même si on note ces dernières années une augmentation de l'élevage caprin et le développement d'autres activités en complément de ressource ;
- d'éviter les flux de population vers les villes ;
- de respecter le besoin d'espace des éleveurs.

Il y a 20 ans, la steppe fournissait en moyenne 65 à 75% de la ration du troupeau ; aujourd'hui, ce pourcentage est tombé à 35-40%. Le déficit est apporté en période de soudure et en année de sécheresse par de l'orge en grain, de la paille et du foin.



Un aspect de la steppe, avec développement de Peganum harmala, et à l'arrière plan, des labours, et l'exploitation de petits lopins en production céréalière.

UN BESOIN : SOUTENIR ET ORGANISER LA PRODUCTION PASTORALE

Depuis ma précédente intervention, nous avons promulgué la Loi d'orientation agricole (2008), donnant naissance au Fonds national de développement rural et agricole. Celui-ci a défini un Fonds de développement rural de mise en valeur des terres par le biais de la concession, agricole d'abord, pastorale ensuite. Des zones ont été mises en valeur, et l'État a mis la main à la poche pour permettre à des gens de développer certaines activités agricoles, en arboriculture et en maraîchage.



Un exemple d'exploitation des eaux de surface par la mise en place d'abreuvoirs

Ensuite, nous avons eu la loi sur le foncier agricole en 2010, portant essentiellement sur les concessions pastorales, et concernant l'ensemble de l'espace steppique. Elle doit permettre le développement des améliorations pastorales (bosquets d'ombrage, mises en défens, ensemencements, abreuvements...), et le transfert de la gestion à des communautés de pasteurs (groupes d'éleveurs). On note en effet une prise de conscience croissante des éleveurs pour le respect de la steppe (diminution progressive des labours, respect des mises en défens...).



Un exemple de réhabilitation et de restauration des parcours très dégradés par la plantation pastorale (ici, plantation d'Atriplex)

En parallèle, dans les zones d'épandage des crues, pour ne pas trop fermer l'espace pastoral (les éleveurs ont toujours besoin de produire de l'orge en vert, et d'avoir un espace de parcours, surtout en période d'agnelage), l'État a autorisé des cultures, généralement en vert (orge), mais aussi en moisson, pour garantir les ressources en période de soudure.

PREMIER BILAN DES INTERVENTIONS RÉCENTES DE L'ÉTAT

De ces actions somme toute récentes (les opérations sont en cours pour certaines wilayas), nous pouvons tirer un premier bilan.

L'État a compris que les éleveurs ont besoin d'un appui ; jusqu'à maintenant, il y avait surtout des programmes spécifiques aux agriculteurs.

Les éleveurs prennent conscience de la réduction des ressources. Ils ont compris qu'ils ne peuvent plus mener leurs troupeaux comme ils le faisaient il y a 10 ou 20 ans.

On note un renforcement des capacités à s'organiser collectivement. Les éleveurs sont regroupés depuis l'an dernier en fédération nationale, qui rassemble donc toutes les asso-

ciations dépendant généralement des chambres d'Agriculture. Il faut dire que l'effectif est très important : entre 18 et 20 millions de têtes.

De façon générale, il y a une bonne acceptation du fait que les interventions doivent s'inscrire dans la durée. Sur ce point, l'État s'est souvent trompé, ne prenant pas l'avis des éleveurs. Aujourd'hui, avec ce système de concession pastorale, les éleveurs se sentent plus impliqués et adhèrent mieux au projet.



Un parcours steppique en assez bon état

Pour conclure, on retiendra en Algérie cette prise de conscience des autorités locales et surtout des éleveurs. À titre d'exemple, il y a dix ans, lorsque vous abordiez un éleveur sur l'aspect désertification, il vous répondait en termes de sécheresse ; aujourd'hui, il parle plus volontiers des labours, de la main de l'homme, comme agent de dégradation des parcours. Les éleveurs ont compris que les parcours sont leur capital, et qu'il leur faut bien s'organiser pour bien gérer la ressource, dans le temps, durablement.

COMMENTAIRES ET QUESTIONS : UNE STEPPE TOUJOURS DÉGRADÉE, MAIS DES ÉLEVEURS QUI SE RESPONSABILISENT...

- *Je voudrais savoir ce qu'est la mise en défens.*
- C'est une opération très simple qui consiste à limiter l'accès au pâturage d'un espace dégradé pendant un temps déterminé. Cela permet au couvert végétal, au tapis végétal, en particulier les espèces pérennes, de se régénérer pour permettre un certain apport fourrager l'année suivante.

- *Juste deux précisions. Vous parlez surtout des espaces steppiques ; qui en est propriétaire ? Vous avez évoqué un développement de l'élevage caprin ; pouvez-vous en dire un peu plus ?*
- Les espaces steppiques sont en général des terres privées de l'État, mais dans un système tribal : la terre appartient à l'État sans vraiment lui appartenir, et elle appartient aux éleveurs sans vraiment leur appartenir. C'est-à-dire que l'État a mis la main sur ces terres que les éleveurs revendiquent et utilisent depuis des millénaires, et qu'ils gèrent avec tout un ensemble de règles et de lois tribales ancestrales. C'est un point sur lequel l'État a toujours buté.
Quant à l'élevage caprin, il n'est pas développé dans tout l'espace steppique, mais il a fait irruption dans certaines régions, pour deux raisons : c'est une viande qui coûte moins cher, donc qui permet aux populations une consommation de protéines à moindre coût, et c'est un élevage beaucoup moins exigeant que l'élevage ovin. Il est souvent mené en parallèle avec les troupeaux ovins, et bénéficie de leur alimentation sans avoir à être conduit de manière spécifique. Mais nous avons attiré l'attention sur le fait que c'est un élevage sensible par rapport à l'exploitation de la ressource (risque accentué de dégradation d'espèces ligneuses).
- *J'apporte un complément d'information à cet exposé et au précédent. Il existe au niveau de l'Afrique du Nord des observatoires de suivi à long terme des parcours, notamment des stations d'observation en Algérie, en Tunisie et au Maroc, également au Sahel (Mali, Niger, Sénégal, Tchad), qui ont donné lieu à publication de résultats dans des synthèses régionales. Et par rapport au thème Pastoralisme et changement climatique, on observe en Afrique du Nord une chute de 17% de la pluviosité, une augmentation de la période sèche de deux mois, et donc une diminution notable de la végétation pastorale. On peut voir des steppes comme celle-là (4^e photo), mais si on y pénètre, ce sont surtout des espèces de dégradation due au surpâturage, et des espèces de milieu aride remontées du Sahara. Dans ces stations, travaillent des équipes pluridisciplinaires (climatologues, écologues, socio-économistes...) qui suivent les pasteurs. On note un bouleversement des systèmes pastoraux : les pasteurs sont devenus des agropasteurs. Les synthèses sont disponibles sur le site de [l'Observatoire du Sahara et du Sahel](#) (OSS), et téléchargeables gratuitement.*
- *Je suis intéressé par les concessions pastorales. Avez-vous un recul sur ce sujet ?*
- Ces opérations viennent de démarrer. Les éleveurs ont compris qu'il leur était impossible de rester sur le système d'élevage actuel. Il était impératif de procéder à une classification de la steppe en zones d'élevage, zones de naissance et zones d'engraissement. Pour mieux gérer l'espace et responsabiliser les éleveurs, il fallait les impliquer. On leur a dégagé des surfaces de 5 000 à 15 000 ha, ils se sont mis en groupements, l'État a apporté son aide (ouverture de pistes, encensements, plantations fourragères, implantation de points d'eau). L'espace est géré de façon collégiale avec la commune, qui s'occupe de l'aspect administratif sans se préoccuper de l'aspect technique, et le groupement d'éleveurs gère la ressource à sa manière, dans une exploitation la plus durable possible. L'opération démarre juste, donc on n'a pas encore de résultats. Mais le constat de l'acceptabilité du projet par les éleveurs est déjà un point très important.
- *J'ai été très surpris, comme vous l'avez d'ailleurs souligné, par l'évolution des choses en deux ans : prise de conscience des éleveurs qui créent leur fédération, et réponse des autorités qui promulguent deux lois en 2008 et 2010. Est-ce que c'est l'urgence de la situation qui a produit ce phénomène, ou bien est-ce que c'est le fait qu'aujourd'hui on parle de ces questions et on les prend en considération ?*
- En fait, c'est un tout. L'Algérie est aujourd'hui un vaste chantier à ciel ouvert sur tous les plans : industriel, mécanique, routier, mais aussi développement et recherche. J'ai la chance de travailler sur le *Schéma régional d'aménagement du territoire horizon 2030*, et tous les projets votés par le gouvernement depuis les années 1970 ont fini par réveiller les consciences, parce que la situation est réellement dangereuse. On a tous compris que 8 millions de personnes vivent de l'élevage ; et si demain ces personnes étaient amenées à entrer en ville, ce serait vraiment une catastrophe sociale et économique. Nous avons comme ambition et mission de créer de l'attractivité, c'est-à-dire de viser à déplacer les gens du Nord vers les hauts plateaux et les zones steppiques, et non l'inverse.

Pastoralisme au Sénégal

Thierno Bocar Guéye (Maison des éleveurs, Saint-Louis, Sénégal)



Thierno Bocar Guéye

Bonjour. Permettez-moi d'abord de saluer l'assistance, en commençant par l'Association française de Pastoralisme, l'association Pastoralismes du Monde, la Fédération des Alpages de l'Isère, et les délégations invitées ici.

Mon exposé ne va pas s'appesantir sur des chiffres et des recherches : pour cela, je renvoie aux recherches menées notamment par le Cirad, l'ISRA, le PPZS, etc. Je vais juste présenter le pastoralisme sénégalais et poser des constats concernant les aléas climatiques.

LE PASTORALISME AU SÉNÉGAL

L'élevage, en tant que secteur de développement, secteur économique, repose sur trois éléments naturels (la santé animale, l'eau, l'herbe), et sur trois actions (la reproduction, la production, la commercialisation).

Ces six axes font de l'élevage un pôle économique. Le pastoralisme est pratiqué par 80% des éleveurs, en particulier par les Peuls. Depuis des décennies les éleveurs se sont battus avec leurs partenaires pour faire comprendre aux autorités que le système pastoral est le mieux adapté aux espaces extensifs sénégalais. Ce n'est que dans les années 2000 que l'État a reconnu cela. Rendons grâce aux partenaires qui ont appuyé les éleveurs, qui ont travaillé avec eux pour montrer la valeur du pastoralisme, des systèmes de développement pastoral, du mode d'élevage extensif, lequel génère une activité importante en termes d'environnement comme en termes d'économie.

La région de Saint-Louis, située au Nord du Sénégal, est caractérisée par une faible pluviométrie (250 à 300 mm de pluie par an). Plus au sud, la région Centre, appelée Ferlo, zone d'élevage extensif, précède une zone subsaharienne plus au sud encore, qui a une forte pluviométrie, notamment dans la région de Tambacounda, Kolda, Ziguinchor ; là, l'élevage extensif, même s'il est présent, n'a pas forcément sa place.

La région de Saint-Louis, de par sa faible pluviométrie, ne permet pas une autosuffisance fourragère pour les systèmes d'élevage ; ceux-ci nécessitent des zones de transhumance, situées vers l'intérieur et le sud du pays. Les déplacements réguliers des troupeaux sont au centre de la culture pastorale, qui utilise la complémentarité géographique pour contrer les défaillances du climat, et développer une production animale impossible sans cela.

LES ENJEUX ACTUELS DU PASTORALISME

- La gestion, l'accès et le partage des ressources naturelles (pâturages, eau et aires de culture)

Il existe une concurrence entre le pastoralisme et d'autres activités agricoles, traditionnelles ou en expansion : au centre, le bassin arachidier progresse vers le nord, réduisant les parcours du bétail ; au nord, la riziculture irriguée accapare des terres pour permettre l'autosuffisance alimentaire en riz du Sénégal. La zone pastorale est ainsi coincée entre deux régions (Nord et Centre) où progressent des activités agricoles gourmandes en espace. Il existe donc une revendication de gestion et de partage des ressources naturelles.

- Une concurrence déloyale des produits d'importation

L'ouverture des frontières grâce à l'OMC provoque une concurrence forte entre nos productions nationales de l'élevage et les produits d'importation. La facture laitière représente à elle seule 51 milliards de FCFA. Ces flux de capitaux s'envolent vers l'étranger et ne reviennent pas comme ils devraient vers le développement de l'élevage. La viande provient de la Nouvelle-Zélande, du Brésil et des pays riverains (Mauritanie, Mali...), notamment lors de manifestations telles que l'Aïd el kebiri (Tabaski au Sénégal), et concurrence alors le marché intérieur du bétail.

- Les aléas climatiques : sécheresses et pluies hors saison

En 1973, suite à une sécheresse sévère accentuée par des températures anormalement élevées, les pâturages grillent, les points d'eau s'assèchent : 75% du bétail disparaît.

De nouveau en 1984, une autre sécheresse, un peu moins forte, frappe le Sénégal, et détruit encore 30 à 40% du cheptel.

Les pluies hors saison, heureusement rares, provoquent un choc thermique sur les troupeaux (car accompagnées de températures basses) et détruisent les semences du tapis herbacé. Elles provoquent une mortalité du bétail de 40%.

LES CONSÉQUENCES POUR LES ÉLEVEURS

- L'appauvrissement : misère et famine ;
- l'exode rural et l'immigration.

LES SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE

Il s'agit essentiellement d'un appel à la solidarité nationale et internationale, destiné à :

- créer un fonds de solidarité pour la reconstitution du cheptel ;
- mettre en place des programmes de développement de l'élevage sous forme de partenariats regroupant les éleveurs (organisations de production de l'élevage), les ONG, les collectivités locales et l'État.

Parmi ces solutions mises en œuvre, existent par exemple :

- un programme d'élevage national : la création de *Fonstab* (fonds à la stabulation), un programme visant l'autosuffisance en lait et en viande ;
- dans le cadre du foncier, un certain nombre de programmes pastoraux sont développés :
 - ✓ la définition d'une Loi organique agrosylvopastorale ;
 - ✓ le programme d'occupation et d'affectation des sols ;
 - ✓ le Pôle pastoral en zones sèches (PPZS), chargé de l'information et de la documentation sur le pastoralisme sahélien ;
 - ✓ l'organisation des filières et la valorisation des productions laitières locales ;
 - ✓ la réglementation de la transhumance et la définition des zones de cultures et de parcours grâce au Programme d'occupation et d'affectation des sols (POAS) ;
 - ✓ et un programme en cours de mise en place, qui vise l'entente dans le Ferlo nord entre les différentes régions concernées par la transhumance (Saint-Louis, Matam, Louga, Diourbel, Tambacounda).

UN PLAIDOYER AGROPASTORAL

Ainsi, les éleveurs peuls tentent de s'adapter aux aléas climatiques, mais il est nécessaire de freiner certains dérèglements. Pour cela, nous pensons qu'un plaidoyer agropastoral est nécessaire au niveau international pour lutter contre les changements climatiques causés par les effets nuisibles de la pollution atmosphérique induite par l'activité des pays industrialisés.

COMMENTAIRES ET QUESTIONS : UNE FORTE ORGANISATION LOCALE PRÊTE À TOUT PRENDRE EN CHARGE...

- *Tu n'as pas parlé de l'acquisition des terres par la Chine, la Libye, etc., au Sénégal. Est-ce que ça existe vraiment ? et si oui, est-ce que ça pose un problème par rapport aux couloirs de transhumance par exemple ?*
- J'ai parlé de la restriction de l'espace pastoral comme contrainte. Mais je me suis focalisé sur une autre activité, l'activité agricole pure et simple : le front arachidier qui remonte vers le nord et le front de l'irrigation qui descend vers le sud, entraînant une réduction de l'espace pastoral au Ferlo. Je ne suis pas informé de l'achat de terres pastorale par la Chine et la Libye. On sait que l'État ne peut pas donner des terres parce que la compétence est transférée aux communautés rurales, les collectivités locales gérées par les populations, élues démocratiquement. C'est au niveau de ces communautés rurales que les éleveurs, les agriculteurs, les industriels, se retrouvent pour élaborer un plan de développement local (POAS), avec la possibilité de délimiter une zone typiquement culturelle, une zone pastorale, et une zone tampon liant ces deux activités.

- *Est-ce que les éleveurs sont impliqués dans tous ces programmes nationaux ?*
En prolongement de cette question, je m'interroge sur la pérennité de l'effet bénéfique des programmes d'aides. Nous pouvons constater que, lorsqu'un programme important se termine (Banque mondiale), les éleveurs se retrouvent un peu seuls : ils ne voient plus les vétérinaires qui étaient là en soutien pendant quelques années. Que faites-vous par rapport à cela ?
- Nous sommes en effet préoccupés par ce problème. Lorsque la Banque mondiale, le FMI ou un autre partenaire financier développent un programme, ils passent par l'État ou certaines organisations au lieu de verser l'argent directement aux bénéficiaires. Cela ne permet pas d'atteindre les objectifs visés. Nous sommes trop isolés pour pouvoir faire quelque chose contre cet état de fait. Cependant en 1997 nous avons déjà créé les Maisons des éleveurs. En 1963 fut promulgué la loi sur les coopératives d'éleveurs (coopératives agricoles au sens large, incluant les éleveurs). En 1983, une autre loi sur les GIE d'éleveurs n'a pas pu aboutir. En 1996, une volonté de réunir tout cela, les coopératives, les GIE, les éleveurs indépendants, débouche sur la création d'un cadre unique de concertation et de développement local : la Maison des éleveurs. Chaque région en possède une ; celle de Saint-Louis est représentée jusqu'à la communauté rurale (le plus bas niveau de l'échelle administrative régionale), où on a des répondants directs, démocratiquement élus, qui participent à l'élaboration des Plan locaux de développement ou d'investissement. Donc, il y a une organisation locale qui se met en place, au moins au niveau institutionnel. En 2008, pour épauler le Code pastoral, se crée le Conseil national des Maisons d'éleveurs, interlocuteur direct de l'État et des services techniques. Depuis 2008, ce Conseil défend auprès de l'État une mise à disposition directe des aides aux éleveurs.
- *Les recherches sur le Ferlo sont nombreuses. Existe-t-il d'une manière ou d'une autre une valorisation directe des résultats de recherche par les Maisons des éleveurs ?*
- Il y a en effet toute une panoplie de recherches, notamment avec l'Isra, le Cirad, les Écoles, l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, l'ordre des docteurs-vétérinaires, etc. Il nous arrive aussi de commanditer des recherches, pour orienter une action, ou bien connaître la faisabilité d'une autre, ou encore organiser des diagnostics participatifs pour mieux cerner un problème d'élevage et essayer de le résoudre sur le terrain au bénéfice des éleveurs, et avec les éleveurs. Nous utilisons donc beaucoup les résultats de la recherche, et nous travaillons avec les chercheurs sur leur adaptabilité au terrain.
- *En tout cas, ce que l'on remarque, comme pour l'Algérie, c'est que les choses bougent beaucoup ces toutes dernières années, 2008-2010 ; on s'aperçoit qu'il y a pas mal de progrès qui sont réalisés.*

Pastoralisme en zone Daouna, Mali

Ahmad ag Hamama (vice-président association Tassaq Daouna, Gargando, Tombouctou, Mali)



Ahmad ag Hamama

Je représente ici une association toute particulière, située dans la zone nomade du Mali. Je commence par remercier ce que je qualifie de fourmilière ; cette fourmilière c'est les 7-Laux, et les ouvrières y sont en train d'œuvrer pour que les éleveurs se conscientisent. Nous avons toute raison de croire qu'aujourd'hui se crée une dynamique où tous les systèmes, tous les élevages, tous les pays, seront finalement pris en compte. Je remercie les organisateurs, l'association Pastoralismes du Monde et la FAI, cellules ouvrières de ce mécanisme.

LE PASTORALISME EN ZONE DAOUNA

C'est un modèle de pastoralisme nomade spécifique au Mali. Il n'existe pratiquement pas d'études sur le pastoralisme dans cette région, aussi nous allons décrire ce qui se passe sur le terrain.

Le pastoralisme consiste en un déplacement de troupeaux sur de longs parcours. Dans la zone de Daouna, le pastoralisme est constitué de troupeaux bovins, ovins, caprins, mais aussi asins et camelins. Nous sommes très riches. Mais ces richesses n'ont malheureusement pas encore d'appui nécessaire pour les faire fructifier et les rentabiliser.

L'élevage représente 35% du PIB du Mali. C'est la première ressource économique du pays. Au Mali, les éleveurs font de l'élevage, les agriculteurs font de l'élevage... l'élevage est donc au premier plan de l'économie du Mali.

Voici l'élevage dans le Daouna, les animaux, les prairies, l'élevage de chèvres, de vaches...





La complémentation des vaches laitières se développe avec le nouveau système de vie qui penche vers la sédentarisation des nomades. Nous partons d'abord de la semi-sédentarisation, où se mélangent des élevages transhumants et des élevages déjà fixes dans les sites de fixation nomades qui gardent un certain nombre de laitières pour l'alimentation de la population.

La photo ci-contre symbolise la culture ; nous sommes au 21^e siècle, nous savons ce que c'est, mais en milieu touareg nous continuons à conserver ce qui nous est le plus cher, notre culture, notre vie traditionnelle. Ici, c'est un touareg, un targui, qui garde son accoutrement, sa tenue, au lieu de la monnayer en veste ou autre ; c'est un intellectuel et c'est lui qui vous parle présentement ! On a donc compris que la cravate n'est pas nécessaire pour porter cette expression !



Voici le conseil communal qui se réunit autour de notre programme. Nos amis français sont à nos côtés, ils nous aident en volontaires et réfléchissent avec nous.



Mais ce pastoralisme rencontre évidemment des difficultés...



LES CAUSES DES PROBLÈMES ACTUELS

Il y a tout d'abord des causes liées au climat :

- l'avancée du désert. Nous faisons nôtre l'intervention de nos amis marocains, avec lesquels nous partageons ce désert : c'est les mêmes paramètres, les mêmes constats et les mêmes problèmes ;
- l'assèchement des lacs et des mares ;
- l'insuffisance et la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ;
- depuis 1973, l'existence de sécheresses endémiques et impitoyables. Cette année, au nord-Mali, dans la région de Kidal, principalement, les pertes d'animaux atteignent 50% du cheptel.

Il y a ensuite des causes liées au manque de moyens et d'assistance technique :

- jusqu'ici, notre communauté pastorale n'a pas d'organisation collective moderne. C'est encore la tradition. Nous sommes au 21^e siècle, mais nous restons en marge de tous les débats (sauf dans des moments comme aujourd'hui). Notre association est la première à apparaître dans des forums ;
- manque de moyens financiers pour l'achat de compléments d'alimentation, de médicaments, etc. Nous sommes dans un processus de décentralisation, arrivé là sans préparation, et l'État se désengage de façon bien trop brutale, transférant aux communes toutes ses compétences, en matière de santé, d'éducation, d'environnement, d'agriculture, etc.
- manque de savoir-faire pour l'entretien des puits et du matériel. Nous avons surtout des puits traditionnels très anciens, qui datent parfois de l'indépendance, qui sont dégradés, qui n'apportent pas de solutions aux problèmes de semi-sédentarisation et aux modifications que cela implique. En matière d'éducation, nous sommes très en retard, c'est criant : tel chef de fraction qui prend conscience que sa fraction n'a pas d'école, crée un hangar et recrute comme instituteur un élève qui a le niveau CM₂ ou 2^e cycle, et c'est cet élève qui professe ensuite les rudiments en écriture et en calcul... Nous tentons de lancer des dynamiques dans ce cadre, avec comme handicap le désengagement du ministère de l'Éducation au primaire et au collège ;
- insuffisance de l'assistance vétérinaire.



INCIDENCES SUR LES PRATIQUES ET LES CONDITIONS DU PÂTURAGE

De nouveaux circuits de transhumance pour trouver de nouveaux pâturages. Les déserts avancent, les changements climatiques sont là, nous subissons une pression énorme, vraiment énorme, dont le recours est d'aller vers le sud, vers les zones du fleuve Niger qui, bien que touchées par la sécheresse, connaissent des lendemains meilleurs que le Sahara.

Affaiblissement des animaux par manque de fourrage. Avant, nous avions 3-4 périodes (3-4 mois) de bonnes pluies ; aujourd'hui, on en connaît 2 très mal réparties dans l'espace et dans le temps. Certaines zones n'ont pas une seule période de pluie dans l'année ; le problème est donc très crucial.

Dégradation et tarissement des puits par manque d'entretien. On rencontre parfois des puits de 120 m où il faut tirer la corde à l'âne ou au chameau ; et c'est à longueur d'année que se font les prélèvements. Aujourd'hui il faut développer le système d'exhaure par pompage solaire ou éolien pour faciliter l'élevage, et nous permettre d'aborder les transformations et les changements que la conjoncture exige. Nous avons beaucoup apprécié le fromage ici, c'est très doux ! Nous allons le regretter en rentrant chez nous car nous sommes encore loin de cela. Nous prenons acte, la nécessité est là, la volonté est là, mais il manque encore l'engagement.

CONSÉQUENCES POUR LES ÉLEVEURS

- Problèmes sanitaires et épizooties (jusqu'à 50% de perte dans les cheptels en 2009 et 2010 dans les régions du nord-Mali) ;
- chute du revenu des éleveurs en raison d'une mévente et d'une baisse des prix ;
- exode rural et départ des éleveurs dans les pays limitrophes, pour des emplois ne leur permettant pas de reconstituer leur cheptel (perte de repères sociaux et culturels) ;
- concentration des populations nomades sur des sites de sédentarisation (pas d'accès à l'eau potable, manque d'hygiène, surpâturage).

Cette situation de sédentarisation nous amène d'énormes problèmes. Manque d'eau potable : l'eau étant utilisée par les animaux et par les personnes, il faut toujours nettoyer le puits pour pouvoir prendre son pot d'eau pour la journée. L'eau est très rationnée ; on dispose en moyenne de 5 l par personne et par jour, donc on ne parle pas d'hygiène, de lessive, de grande toilette ou autre...

LA CHARTE PASTORALE MALIENNE, PRÉMICES D'UN CODE PASTORAL ?

L'État n'est pas en reste non plus : il réfléchit. Nous avons un ministère du Développement durable, qui regroupe l'Élevage et l'Agriculture. Mais toutes les discussions conver-

gent vers la nécessité d'un ministère de l'Élevage et d'un ministère de l'Agriculture. Les éleveurs et les agriculteurs sont encore aujourd'hui regroupés en un seul organisme : la chambre d'Agriculture du Mali, et nous nous débattons pour détacher spécifiquement une chambre d'Élevage. Un ministère de l'Élevage est absolument nécessaire pour prendre à bras-le-corps les problèmes des éleveurs.

La charte pastorale malienne a été initiée en 1991, adoptée par l'Assemblée en 2004 et par le Président de la République en 2005. Jusqu'à aujourd'hui, cette charte est en phase de vulgarisation. Elle soulève de nombreux débats, des actions de sensibilisation, et on est en train de la traduire dans toutes les langues du pays, en tamasheq, en bambara, en peul, afin de la rendre accessible aux éleveurs. C'est important car c'est un outil qui va leur permettre de participer à la vie nationale.

Cette charte édicte des principes fondamentaux :

- mobilité des animaux : comment cela doit s'organiser ;
- préservation de l'environnement et des ressources pastorales ;
- droits d'accès aux ressources pastorales ;
- contribution à la lutte contre la désertification ;
- qualité de vie et surveillance du milieu ;
- déplacement des troupeaux à l'intérieur et à l'extérieur du pays ;
- gestion locale des conflits.

Cette charte est vraiment au goût des éleveurs, et chacun rêve aujourd'hui qu'elle pourra être appliquée rapidement. Nous avons cette chance pour notre plaidoyer d'avoir une charte pastorale, mais nous manquons de moyens pour sa diffusion et sa vulgarisation.



PROPOSITIONS ET CONCLUSIONS

La charte n'est pas suffisamment appliquée, et elle ne peut pas résoudre tous les problèmes. Il est nécessaire de :

- développer la diffusion et la vulgarisation de la charte pastorale à tous les niveaux (État, collectivités locales, organisation des éleveurs, éleveurs eux-mêmes, etc.) ;
- poursuivre l'organisation collective des éleveurs. Ah ! ces nomades, ces nomades, qui continuent d'une manière tribale, lignagère, clanique, familiale, à gérer leurs élevages ! Ils ont besoin aujourd'hui de répondre aux normes de gestion moderne de cet élevage, sinon, ils n'auront plus de voix, et ils n'accéderont plus aux débats. D'où la nécessité d'aller dans le sens de l'organisation des éleveurs en as-

sociations pastorales, en fédération pastorale, tout en maintenant leurs spécificités. Il faut créer des syndicats qui pourront, du haut de toutes les tribunes, exposer leurs problèmes, et se faire entendre ;

- poursuivre un plaidoyer pour le pastoralisme, afin d'obtenir les moyens financiers et humains manquant encore à ce jour. Ce plaidoyer, nous sommes en train de le concevoir. Au Sommet de l'élevage, l'autre jour, nous avons eu le privilège de prendre la parole, toujours grâce à nos amis de la Fédération des Alpes et de Pastoralismes du Monde. Aujourd'hui nous sommes devant les 7-Laux, devant la représentativité pastorale de la France et d'ailleurs, et ce plaidoyer, nous sommes en train de le faire, et nous pourrions bientôt accéder à davantage d'opportunités.

Le monde pastoral connaît presque les mêmes problèmes de par le monde, en Algérie, au Sénégal, etc. Au Maroc c'est la même chose, la désertification, les aléas climatiques, le rétrécissement des pâturages, l'assèchement des points d'eau, le manque de points d'eau pour atteindre les zones pastorales qui rétrécissent... Alors je formule cet appel aux pasteurs :

« Pasteurs du monde, unissons-nous et parlons d'une seule voix pour trouver les moyens de protéger et d'améliorer nos cadres et conditions de vie, ici et ailleurs. »

COMMENTAIRES ET QUESTIONS : GESTION COMMUNAUTAIRE TRADITIONNELLE ET INDIVIDUALISME ÉGOCENTRIQUE, UN PARADOXE UNIQUEMENT APPARENT...

- *En quoi l'organisation nomade serait un frein à l'organisation collective ?*
- L'organisation nomade, c'est quoi ? C'est tout simplement garder des us et coutumes et des traditions nomades, garder ce qui est bon à garder, pour le temps qu'il faut, et rejeter ce qu'il faut rejeter. Nous n'avons pas dit que tout est nécessaire pour nous ; pour notre survie aujourd'hui, nous sommes en train d'amorcer des changements obligatoires pour être dans le temps. En aucune manière cette vie nomade, cette organisation collective ne peut être un frein à la modernité, mais nous avons tout simplement plaidé l'organisation du pastoralisme chez les nomades. Parce qu'avant, « c'est mon puits ! c'est ma dune ! c'est mon arbre !... », c'est individuel, c'est égocentrique. Aujourd'hui, nous avons besoin de nous retrouver, de nous organiser, sinon, nous ne serons pas entendus, nous ne serons pas compris, et nous ne prendrons pas notre place dans ce monde.
- *Je trouve qu'il y a un paradoxe entre la charte malienne, qui stipule entre autres de transhumier les troupeaux à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et l'appel vibrant qui énonce « Pasteurs d'Afrique, unissons-nous ! »*
- Bon, vous savez, il y a des pratiques traditionnelles ; ces frontières, elles sont tout simplement théoriques. Entre le Mali et la Mauritanie, personne ne peut identifier où passe la frontière. Traditionnellement, les éleveurs de Mauritanie, lorsqu'ils connaissent des sécheresses, viennent au Mali où ils sont acceptés. Traditionnellement, les éleveurs du Mali passent en Mauritanie et y sont acceptés. Il existe des relations, allant jusqu'à la complémentarité dans le cadre du développement. Au Mali, on récolte du mil ; en Mauritanie, ils sont déficitaires. Au Sénégal, on envoie des aliments et d'autres produits. Sincèrement, je répète que ce sont des frontières théoriques, on a les mêmes populations, les mêmes coutumes, les mêmes traditions, les mêmes usages, et c'est accepté de part et d'autres. Il en est de même avec l'Algérie et le Niger. Donc à ce niveau, pas de conflit, pas de problème, les choses vont naturellement.

Partage des ressources de l'espace pastoral. Cas de la zone de Baban Rafi au Niger

Oumarou Amadou (DGEF, Niger)



Oumarou Amadou

Je suis forestier, et je travaille dans un programme qui accompagne les nouvelles communes par rapport à la gestion des ressources forestières, et la promotion et la valorisation des produits non ligneux et ligneux. Je profite de l'occasion d'être en stage pour un mois ici au Cirad, pour vous faire partager l'expérience que j'ai vécue sur les questions pastorales.

BABAN RAFI, ZONE DE TRANSHUMANCE ET D'EXPLOITATION FORESTIÈRE

J'ai choisi le cas d'une zone que je connais bien, celle de Baban Rafi, située au centre est du Niger, à la frontière avec le Nigeria. C'est une zone de pâturage de 35 000 ha, qui sert aussi à alimenter en bois les grands centres urbains. Autour de cette zone, se trouve une communauté de sédentaires qui vit surtout de l'agriculture, mais aussi de petit élevage, et s'adonnent de plus en plus à l'exploitation du bois. En effet, depuis deux décennies, l'État a décidé de confier la gestion de certains espaces à des communautés locales, afin d'exploiter le bois et d'approvisionner les centres urbains. Des structures sont donc mises en place au niveau des villages de chaque zone, et chaque village gère une partie de l'espace, notamment pour l'exploitation du bois. Les sédentaires sont devenus de fait seuls gestionnaires. C'est une zone de transhumance, des éleveurs y séjournent régulièrement et la considèrent comme une zone d'élevage prioritaire pour eux.

UN SYSTÈME QUI ENTRAÎNE DES TENSIONS SUR LES RESSOURCES

On note une augmentation de l'exploitation du bois par les communautés sédentaires, consécutivement à la latitude qu'elles ont maintenant de gérer la ressource forestière. Elles sont organisées, ont des revenus supplémentaires très importants, qui leur permettent d'augmenter leur cheptel. Le cheptel est un capital qui prend la forme d'épargne et permet de subvenir aux besoins en cas de crise. Cette évolution du cheptel n'est pas sans conséquence sur les ressources fourragères, qu'il s'agisse du tapis herbacé ou des ressources arbustives.

DES SÉCHERESSES QUI AGGRAVENT LA SITUATION

La raréfaction des ressources fourragères est encore accentuée par la sécheresse, plus exactement par la fréquence des sécheresses, qui est passée de 1 année sur 10 il y a quelques décennies à 1 année sur 3 ces dernières années.

La conséquence est l'augmentation des risques de conflits d'usage entre les communautés sédentaires et les transhumants.

PERPECTIVES POUR UNE GESTION PARTAGÉE DES RESSOURCES

La concertation entre ces différents groupes d'utilisateurs, notamment les éleveurs et les agriculteurs, est tout à fait capitale pour que chacun de ces groupes puisse continuer à exploiter un espace vital. La concertation devrait aboutir à la prise en compte des besoins de chacun, afin de mettre en œuvre une gestion partagée de la ressource. Depuis un certain temps, une vision presque exclusivement forestière de la chose entraîne des blocages. Les éleveurs n'ont pas été associés à certains aménagements, et cela génère bien entendu des problèmes.

CONCLUSION

Les tensions autour des ressources fourragères et ligneuses obligent la mise en œuvre de documents consensuels réglementant l'accès à ces ressources. Les plans d'aménagement ont été faits dans une optique essentiellement forestière, et il est nécessaire de réintégrer les différents utilisateurs dans une politique de développement et d'aménagement harmonieuse, juste et sereine.

COMMENTAIRES ET QUESTIONS : UN BEL ARSENAL LÉGISLATIF, MAIS DES ÉLEVEURS ENCORE INSUFFISAMMENT ASSOCIÉS...

- Je voudrais savoir qui a demandé l'implantation du bois (ONG, État, décideurs locaux...) ?
Et une remarque : les réunions de concertation se font trop souvent *a posteriori*.
- Les bois sont des formations forestières naturelles, mais elles ont cette capacité de régénérer très vite. Nous avons quatre espèces principales qui dominent les peuplements (*Combretum micranthum*, *C. nigricans*, *C. glutinosum* et *Guiera senegalensis*). Selon les travaux de recherche, ces espèces peuvent avoir une rotation de 9 ans. L'exploitation a lieu selon un plan d'exploitation qui divise l'espace en plusieurs portions, avec une rotation et des quotas, attribués de façon négociée entre les communautés villageoises et l'administration forestière. Dans les clauses, une parcelle exploitée pour le bois ne pouvait être pâturée avant trois ans sous prétexte de ne pas perturber sa régénération ; il y avait effectivement un déficit de concertation, mais les forestiers se sont rendu compte que cela ne pouvait pas continuer ainsi, et des cadres de concertation se mettent en place, prenant en

compte les éleveurs, qui ont leur représentation (*hark* ou *garsu*), leurs relais, leur permettant de discuter avec les autres groupes et de mettre en place des solutions communes.

- *Je voudrais apporter quelques compléments en matière de pastoralisme, car ici c'est surtout la forêt qui était en question. Le Niger est certainement le pays qui a travaillé le plus sur les aspects législatifs en matière de pastoralisme. Il y a eu le Code rural dans les années 1990 ; il y a la nouvelle loi pastorale qui a été votée il y a quelque temps ; et ces derniers mois, le nouveau régime en place a publié le décret pastoral. Ce sont des aspects positifs, et il y a eu beaucoup de concertation dans l'élaboration de cette loi pastorale. Toujours à titre d'information, le Niger est le pays sahélien qui a connu la sécheresse la plus grave cette année 2010, et il faudrait quand même parler de cette sécheresse qui a touché les pays du Sahel (Niger, Tchad, nord-Mali, etc.).*
- *Je voudrais savoir si le pâturage de ces troupeaux dans les espaces forestiers pose un problème de compatibilité ou non.*
- *Les troupeaux accèdent à ces pâturages, qui deviennent de plus en plus rares, avec des aménagements à l'intérieur faits par des sédentaires (par exemple des opérations de reboisement ou de régénération du tapis herbacé). Mais quand les nomades ne sont pas associés à la question, ça pose problème, ça crée des conflits. Donc pour résumer, ils y ont accès, mais ils n'ont pas connaissance des règles et des principes qui ont été établis par les communautés sédentaires.*
- *Donc encore une fois, besoin de concertation...*
- *Je voudrais apporter aussi un complément d'information sur le Niger en matière de suivi des ressources pastorales : le ministère de l'environnement lui-même a créé depuis deux ans un institut de suivi des parcours. Et ça c'est important.*
- *Vous avez dit qu'il y a des aménagements, des sédentaires dans la forêt. Au Sénégal, les aires protégées, les forêts classées, on n'y habite pas, on ne construit pas, mais on peut y faire des abris provisoires. En accord avec le ministère de l'Environnement et les organisations de producteurs, on est en train de mettre en place des plans d'aménagement, qui incluent aussi pour les animaux la possibilité d'accéder à des ressources au niveau des aires protégées, forestières, etc., et même au niveau des zones humides comme le parc national du Djoudj, où existe une population riveraine d'éleveurs, qui sont obligés en saison sèche de venir se réfugier dans le parc pour faire pâturer, utiliser les points d'abreuvement et ainsi de suite. Donc ma question, c'est : est-il possible d'habiter dans une zone protégée, forestière, avec des constructions en dur ? et d'utiliser les pâturages aériens ?*
- *Il s'agit en fait de formations forestières qui ne jouissent pas d'un régime restrictif comme les forêts classées, mais autour desquelles existent depuis des décennies, des siècles, des communautés dépendantes de ces ressources naturelles. Dans ce cas précis, il n'y a pas d'habitations dans le massif. Notre Code, vous le savez, est hérité du très ancien Code forestier ; l'accès à l'exploitation du bois était assez restrictif. Mais depuis que l'État a décidé de transférer la gestion à ces communautés, un espace forestier autour duquel habite l'une d'elles lui est rétrocédé avec un contrat de gestion renouvelable et un plan d'aménagement pour l'exploitation des ressources ligneuses et non ligneuses (la gomme par exemple). Les communautés vivent tout autour de ces espaces, et elles ont conscience, en tout cas pour ce cas précis, des revenus qu'elles tirent de cette forêt. Par exemple, entre 1996 et 2006, aucun espace agricole n'a progressé, l'espace forestier autogéré a été conservé.*

Stratégies de protection de l'environnement et pastoralisme à Madagascar

Ndriana Harijaona (Administration forestière, Madagascar)



Ndriana Harijaona

Bonjour à toutes et à tous. Je travaille pour 50% dans l'administration forestière malgache, et 50% dans un projet intitulé *Cogesfor*, ou Conservation et gestion d'écosystèmes forestiers à Madagascar.

MADAGASCAR, CONTEXTES NATIONAL ET RÉGIONAL

Au niveau national, le gouvernement s'est engagé entre 2003 et 2012 à accroître les aires protégées de 1,4 à 6 millions d'hectares. Ensuite, un Code des aires protégées a été élaboré, mais pas encore officialisé, vu la situation actuelle. Il a été validé à un haut niveau par les institutions impliquées dans la gestion des aires protégées. Autre contexte au niveau national : une loi prévoit la gestion et la réglementation des feux pastoraux, et l'administration forestière est le premier responsable pour la délivrance, la gestion, le contrôle et le suivi de ces feux pastoraux.

Au niveau régional, comme au Maroc si je ne me trompe pas, il devrait y avoir en premier lieu un Srat (schéma régional d'aménagement du territoire), aboutissant à un zonage, une classification en zones forestières, agricoles, minières, pastorales, etc. Mais aujourd'hui, ce Srat n'est pas encore effectué, pas encore élaboré, et c'est seulement le zonage forestier qu'on a démarré, et on essaye d'impliquer le ministère de l'Élevage et les éleveurs au niveau local pour élaborer et mettre en place ce système de zonage régional.

PROBLÈMES POSÉS PAR CETTE STRATÉGIE

L'engagement de l'État d'augmenter la superficie des aires protégées entraîne une régression des zones consacrées à la production forestière pour les besoins locaux : bois d'œuvre, charbon, autres produits forestiers.

De la même manière, la protection de nouveaux espaces forestiers entraîne une réduction des ressources fourragères et une transformation des systèmes pastoraux : la forêt est traditionnellement utilisée par l'élevage pastoral pendant quatre à cinq mois de l'année.

L'administration forestière est responsable des feux pastoraux sur lesquels elle exerce un contrôle. L'augmentation des aires protégées a accru la superficie forestière contrôlée

par chaque agent, qui perd ainsi la maîtrise des feux pastoraux. La conséquence est une importante dégradation des prairies entraînant l'érosion des sols et l'ensablement des rizières, donc une réduction des terres arables.

CONSÉQUENCES

Une situation de concurrence et de conflit se développe entre les éleveurs transhumants et les communautés sédentaires : concurrence pour l'accès à l'eau et aux ressources fourragères, mais aussi concurrence accrue pour les ressources forestières (bois de chauffe, bois pour construire les cases temporaires, produits de la chasse et de la cueillette, etc.).

Se développent également des activités non autorisées en aires protégées, donc des conflits entre les populations locales ou les transhumants et l'administration.

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT MISES EN ŒUVRE

L'administration forestière souhaite associer les populations au projet, notamment au travers de la loi *Gelose* (gestion locale sécurisée) qui prévoit la délégation de gestion des ressources naturelles renouvelables aux communautés locales de base.

Par ailleurs, pendant le processus d'élaboration des cadres d'intervention, on a toujours essayé, là où il y a des zones de pâturage à gérer, d'impliquer les éleveurs transhumants et d'organiser avec eux une concertation, notamment aux niveaux technique et financier.

Au terme de l'élaboration de ce programme, il y aura un contrat de gestion avec la rédaction d'un cahier des charges où chaque usager se positionne, et qui prévoit les obligations de chaque intervenant dans la gestion durable de ces ressources.

CONCLUSION

Au-delà des conséquences des changements climatiques, et d'après les constats, les contextes, les problématiques, les perspectives, il est nécessaire d'élaborer et/ou de mettre en œuvre convenablement des cadres de gestion partagée entre les différents acteurs, qui régressent leurs pratiques.

L'administration forestière est là pour jouer le rôle d'arbitre entre tous les usagers, de conciliateur, pendant le processus de concertation et d'élaboration du projet.

COMMENTAIRES ET QUESTIONS : LA DÉLICATE PROBLÉMATIQUE DE LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS... AVEC OU SANS LES HOMMES ?

- *Est-ce que c'est le meilleur moyen d'engager la concertation que d'augmenter de façon extrêmement importante les aires protégées qui, si j'ai bien compris, sont complètement inaccessibles à l'activité humaine ? En effet, si on bloque des espaces considérables, les populations vont avoir du mal à se sentir engagées dans des processus visant une meilleure valorisation ou un meilleur travail sur les zones concernées.*
- *L'administration forestière a essayé de ceinturer les zones qui seraient considérées comme aires protégées. C'est dans ces zones en périphérie ou zones tampons qu'on tente de promouvoir cette approche de transfert de gestion des ressources naturelles, mais tout en tenant compte que l'accès au noyau dur reste interdit. Il s'agit là d'une alternative pour l'administration face à cet engagement de l'État d'accroître les aires protégées.*
- *Je ne comprends vraiment pas quelle idée se cache derrière cette mesure de protection d'aires totalement inaccessibles aux hommes : une forêt n'existe pas sans les hommes ! Il y a bien une gestion de la forêt, donc un accès qui va être fait. C'est comme si, dans le parc national des Pyrénées, le noyau dur restait inaccessible aux hommes, ce qui est impensable. Donc qui a pensé cette mesure de protection, pourquoi et pour qui ?*
- *J'ai oublié de préciser que les populations riveraines ont accès seulement pour les droits d'usage mais sans entrer dans le noyau dur. Qui a pensé cette mesure ? Ce n'est pas à moi de répondre à cette question. Il s'agit d'une directive... peut-être consécutive aux changements climatiques. Et l'administration essaye toujours de trouver des alternatives, par exemple le paiement aux populations riveraines des services environnementaux que l'organisme international a essayé de mettre en œuvre.*
- *Par rapport à ces deux dernières interventions, on met le doigt sur une question absolument centrale, de rang international : ce n'est pas une question franco-française. On s'aperçoit dans les échanges internationaux que les positions concernant les espaces protégés peuvent être extrêmement contrastées. On ne peut pas ouvrir le débat ici parce qu'il est gigantesque ; il se résume très simplement : est-ce qu'on protège la nature avec les hommes ou contre eux ? En soi, c'est un véritable sujet de prochaine rencontre. On peut s'amuser à y introduire du changement climatique, ça ne fait qu'amplifier la façon dont on aborde les choses, ça ne concerne pas seulement les questions pastorales d'ailleurs. Mais ça va être une question centrale pour les activités pastorales dans tout ce qu'on appelle aujourd'hui les aires protégées à l'échelle internationale, et ça va jusqu'à la réflexion des conventions de Rio, etc. C'est vraiment des questions tout à fait essentielles. Mais en effet, ce n'est peut-être pas la meilleure méthode pour ouvrir la concertation, la discussion, que de commencer par dire aux gens : Sortez d'ici, vous n'êtes plus chez vous !*
- *Je partage bien sûr ces convictions sur ce sujet. Je rappelle que nous avons organisé ici même les 3^{es} Rencontres internationales sur le thème Pastoralisme et espaces naturels protégés. Étaient intervenus des gens du secteur de l'élevage, du secteur de l'environnement et des gestionnaires d'espaces protégés, et ce fut un moment assez intense et intéressant. Des actes sont d'ailleurs disponibles, sous forme de document, auprès de la FAI.*
- *Les collègues du Niger et de Madagascar sont venus justement en France pour ce problème qui vient d'être posé. Quelle est la place des parcs, des réserves, des aires protégées, de leurs statuts ? Il y a à travers le monde des réponses très diverses. En l'occurrence, il faut savoir qu'à Madagascar, il y a 20% de surfaces protégées aussi durement que Ndriana l'a dit, et que les conseillers du gouvernement (ça a changé aujourd'hui) étaient WWF, avec la biodiversité. Donc il y a de la deep ecology qui travaille partout dans le monde...*
- *Je suis étonné qu'en évoquant l'élevage à Madagascar, on n'ait pas évoqué ce qui est peut-être le frein le plus puissant aujourd'hui, l'insécurité. Dans le sud-ouest et sur les plateaux de l'Horombe, il y a des milliers d'hectares aujourd'hui pratiquement désertiques parce que l'insécurité est telle que les éleveurs ne peuvent plus y survivre.*
- *Bien sûr que ça démotive les éleveurs, mais l'élevage est une richesse, et cela fait partie des us et coutumes que d'élever des bœufs.*
- *On accepte votre remarque, mais on sort un peu du sujet ! Revenons vers notre sujet des aléas climatiques...*

- *En France, les gestionnaires de zones protégées ont tendance à réglementer l'accès à la ressource pastorale, à interdire la transhumance si les aléas climatiques et la sécheresse augmentent, et à réserver l'accès aux espèces sauvages et aux populations locales. Or, ces milieux vivent aussi parce qu'il y a du pastoralisme, une activité humaine liée à la transhumance. Dans votre conclusion, vous ne parlez plus des transhumants ; est-ce un oubli ou bien il s'agit juste de favoriser les populations locales, de dire que les transhumants ne viennent plus et d'attirer l'attention de vos auditeurs sur le fait qu'il va y avoir des conflits, même dans nos pays, si l'activité transhumante ne peut plus s'exercer, avec des réglementations qui vont poser problème si elles sont mises en œuvre ?*
- Bien sûr, ce n'est pas seulement les gens qui vivent en forêt qui sont concernés, mais tous les acteurs sont impliqués quand on élabore ces cadres d'intervention. Pour le moment le Code des aires protégées n'est pas encore formalisé mais techniquement validé ; il n'y a donc pas de décret d'application, l'administration concernée (environnement, élevage, mines...) est en train d'établir des cadres où chaque institution peut intervenir. C'est-à-dire que pour les transhumants, il y a des cas où, après concertation, certaines zones sont sorties du cadre des aires protégées. Au terme de ces concertations, il y aura un atlas de cartes qui décrit les types d'acteurs qui interviennent dans telle ou telle zone. On essaye de réguler les interventions des transhumants dans des forêts, naturelles ou artificielles, en attendant la sortie définitive de ces décrets d'application du Code des aires protégées.
- *Vous avez parlé de l'augmentation des aires protégées, puis de la réglementation des feux pastoraux. Est-ce que ce n'est pas un paradoxe pour les éleveurs transhumants, qui ont un déficit de pâturages ?*
- Le déficit de pâturage est lié essentiellement à l'élargissement des aires protégées. Avant, les éleveurs demandaient l'autorisation de brûler auprès de l'administration. Mais ils ne le font plus, et vu la taille des circonscriptions forestières, l'administration ne peut plus contrôler ces feux.
- *J'ai été à Madagascar il y a longtemps, mais j'aimerais rappeler que la réglementation des feux de brousse est une douce et vaste illusion. Elle existe depuis le temps des colonies, elle n'a jamais été mise en application. Quiconque voulait brûler demandait une autorisation à l'administration, payait les 50 F malgaches que ça coûtait et avait la paix sur le plan officiel ; il brûlait quand il voulait. L'administration n'a jamais été en mesure de contrôler quoi que ce soit. Au sud-ouest de Madagascar, dans la région d'Ancazoabo, au sud de la vallée du Mangoky, existe une assez grande région, équivalent à 2-3 départements français, où les éleveurs se sont organisés par eux-mêmes, parce qu'il n'y a pas d'administration, pas de représentants des forêts ; et dans ce secteur, entre 1970 et 1995, sur la foi de photographies aériennes, la forêt naturelle a progressé de plus de 25%. Parce que les gens locaux ont géré eux-mêmes les feux de brousse. Donc ce n'est pas l'administration qui sera la solution, ce sont les éleveurs, les utilisateurs, qui sont en mesure de mettre en place la gestion rationnelle d'un feu de brousse qui, je le rappelle, est indispensable à l'existence de l'herbe et donc du pâturage.*

LES DÉBATS



Pierre Ostian, Yves Raffin et Jean-Pierre Legeard



La parole à la salle

Pierre Ostian : On va donner la parole à nos amis de l'Avem Larzac, qui n'ont pas pu ou n'ont pas eu le temps de préparer une intervention. Où en êtes-vous des questions que vous évoquiez il y a deux ans ?

Bernard Romiguier (Avem Millau, France) : Nous avons subi des sécheresses en 2003, 2004 et 2005, et nous nous sommes adaptés à la situation. Ces sécheresses n'ont pas perduré sur le massif Central : nous avons eu ensuite des années plus raisonnables. Nous avons quand même démarré au sein de l'Avem un projet de sélection de plantes adaptées à la sécheresse. On s'était aperçu qu'on travaillait avec des semences (Graminées, Légumineuses) pour beaucoup issues du Nord de l'Europe, qui génétiquement avaient perdu leur adaptabilité à la sécheresse. Notre projet vient de démarrer, il est en partenariat avec l'Inra de Toulouse, le conseil régional Midi-Pyrénées, et donc l'Avem. L'objectif est d'adapter la génétique de nos semences à notre pays, c'est-à-dire de développer des semences régionales. Les premiers essais sont en cours avec des sainfoins, des trèfles, du ray-grass, de la fétuque. C'est un projet assez important avec au bout, si possible, la création d'une Maison de la semence, en bio. Nous avons pour l'instant peu de choses à en dire. Nous sommes en train de lever quelques barrières, car en France, le monde des semences est soumis à une réglementation très stricte : on ne peut pas commercialiser des semences comme ça, il faut lever tout un tas de barrières administratives et juridiques. On est entouré de gens très compétents, notamment un chercheur de l'Inra qui nous aide bien.

adapter les
semences aux
conditions locales, mais
d'abord lever
les barrières
administratives
et juridiques...

En tout cas, merci de nous avoir encore invités à ce Festival. Nous sommes des éleveurs qui pratiquons le pastoralisme sur le Larzac, lequel possède de grandes étendues de parcours. Nous avons aussi une petite action avec des éleveurs-pasteurs sénégalais, ce qui nous permet d'élargir notre vue des choses et nous apporte beaucoup.

Bruno Caraguel : Jean-Pierre, tu as lancé une perche sur les espaces naturels protégés. Peux-tu aller un peu plus loin que ce que Maelle a dit à propos des « *alpages sentinelles* », où on est dans le lien entre le gestionnaire d'espace naturel protégé qui s'inscrit dans le long terme, et les acteurs pastoraux qui conduisent leurs troupeaux à plus court terme et aux prises avec les réalités ?

Jean-Pierre Legeard : Maelle a en effet donné l'architecture générale. Mais je vais faire un peu d'historique, car c'est important en la matière. C'est sorti d'un parc national, fin 2005, donc des années difficiles, avec des tensions sur les pâturages. On était dans les Alpes du Sud (Hautes-Alpes), et ici les pâturages d'alpage sont pleins, il n'y a pas de place, pas de marge de manœuvre ou très peu. Un certain nombre d'observations des gardes du parc disaient : « *Attention, les effectifs ont augmenté, on constate des traces de dégradation, notre mission première c'est la protection des milieux naturels, et donc il va falloir très vite commencer à prendre des mesures de protection, rétorsion, etc., réglementer de façon très forte l'accès aux pâtura-*

ges, les dates de montée, le nombre d'animaux..., de façon à préserver l'avenir au maximum. » Tout cela ramené devant une instance qui s'appelle la commission agriculture du parc national des Écrins avec laquelle le monde pastoral a des collaborations très anciennes, il faut le rappeler.

Et donc, tout le travail qui s'est fait là (ça s'est fait sur une journée) a été de démontrer complètement cet argumentaire, en disant : 1) la nature a quand même des capacités de

les alpages senti-
nelles, c'est
l'affaire de tous,
pas seulement de
spécialistes...

récupération colossales, on l'a souvent observé. Arriver à une dégradation irréversible, on en est très loin. 2) Effectivement, on sent tous qu'il y a des choses qui bougent dans les conditions climatiques, mais bon, il y aura du bon et du mauvais. On l'a d'ailleurs très bien vu : 2008, 2009, ce n'est pas si mal que ça dans l'ensemble.

Et donc ce n'est pas comme ça qu'il faut poser la question, car c'est le meilleur moyen d'aller à l'affrontement, d'acculer les éleveurs dans des situations intenables pour eux, car si la pression augmente sur les alpages, si les durées d'estive s'accroissent aussi – ce qui est une réalité, il ne faut pas le nier –, c'est aussi des mécanismes de secours, l'alpage étant souvent le dernier endroit où il y a encore un peu d'herbe quand partout ailleurs c'est grillé, notamment dans nos régions méditerranéennes.

L'idée qui est sortie ce jour-là est la suivante : on est sur des tendances très longues, il y aura des hauts et des bas, des années fastes, des années beaucoup plus difficiles ; il faut qu'on soit en mesure de regarder ça ENSEMBLE. C'est ce mot-là qui est la clé de voûte de tout le dispositif des *alpages sentinelles*. C'est-à-dire que chacun a quelque chose à dire dans ce genre d'affaire dans la mesure où, si demain des décisions doivent être prises, il faudra qu'elles soient complètement réfléchies en pesant bien les incidences pour tout le monde ; et ce n'est pas parce qu'on prend une décision pour une année qu'on va la reconduire l'année suivante. Donc le concept d'*alpage sentinelle* c'est de bâtir un dispositif d'observations et d'actions qui soit un espace complètement partagé. Du coup, un certain nombre d'alpages ont été sélectionnés, recouvrant les sept secteurs du parc (dont deux en Isère). Et depuis le protocole jusqu'à la valorisation des résultats, c'est une affaire de tout le monde, et non affaire de spécialistes. Chacun a sa parole et ses observations à apporter là-dedans.

le meilleur
observateur de
la météo, c'est
le berger...

Je prendrais l'exemple de la météo. Une question se posait : est-ce qu'on peut interpréter la météo à partir des données du fond de vallée ? On se doutait bien que non, il y a des phénomènes d'orage, d'exposition, des formes locales. Et on s'est dit : le meilleur observateur de la météo, c'est le berger, celui qui est là tous les jours, et il suffit qu'il comprenne le projet pour être le meilleur opérateur. Du coup, un contrat a été passé entre le parc et les bergers, avec l'accord de leurs employeurs bien entendu, pour qu'ils deviennent les observateurs météo sur place, avec un petit appareillage très simple – il ne s'agit pas de faire des choses trop compliquées –, mis à sa disposition à côté de la cabane dans un endroit bien choisi. On s'est aperçu du même coup que le fait d'avoir des relevés météo sur la montagne devenait un objet de dialogue extrêmement important entre le berger et son patron qui lui, est en bas. C'est lui aussi qui observe l'enneigement, les gelées précoces, etc. Tout ça est redoublé avec des protocoles très simples, relativement robustes, il s'agit de les faire tenir dans la durée, il ne faut pas sophistiquer les choses, pas que ça coûte trop cher. Cela pose quelques problèmes de validité, bien sûr, on réfléchit encore un peu à ça...

Les restitutions, c'est aussi du collectif : chaque année, on a une journée de rencontre réservée à tous ceux qui travaillent ensemble – ça commence à faire du monde : exploi-

tants, bergers, gens du parc, chercheurs, techniciens pastoraux et de chambre d'agriculture –, où tous ces résultats sont mis sur la table, et on en débat pour tirer les enseignements de l'année, comparer une année avec l'autre.

Dernière remarque : on en arrive à des découvertes. Par rapport à des impressions d'ensemble qu'on peut avoir et qu'on a tendance à généraliser très vite (durées d'estive plus longues, nombre d'animaux croissant...), on s'aperçoit d'erreurs d'estimation (effectifs stables, voire en diminution), et donc les choses ne sont finalement pas si tendues que ça. On peut avoir des périodes très difficiles, le tout est de savoir comment on les aborde. Trois années successives d'accidents climatiques, ça peut s'encaisser, et ce n'est pas forcément dramatique de voir apparaître quelques traces de dégradation si elles ne sont pas irréversibles et si on peut les gérer, et dans ce cas autant les gérer ensemble, car les éleveurs et les bergers sont autant responsables de l'avenir de ce territoire que les gestionnaires environnementaux ; c'est leur gagne-pain, c'est leur ressource pastorale. Sans l'alpage dans notre région, il n'y a plus d'agriculture, plus d'élevage.

les choses ne
sont finalement
pas si tendues
que ça...

Michel Joseph (berger, Suisse) : On a beaucoup parlé pastoralisme et aléas climatiques. Ne serait-il pas primordial de mieux observer nos plantes fourragères, les races de bétail résistantes, afin de les adapter après prise en considération de leur h^2 respectives¹ pour assurer une pérennité pastorale, ou tout simplement une évolution aboutissant par de petits pas à des solutions concrètes ?

Pierre Ostian : Voilà une question lancée à la cantonnade, non ?!

Jean-Pierre Legeard : On a évoqué tout à l'heure les questions de semences ; le bassin méditerranéen est d'ailleurs un gigantesque réservoir génétique de semences adaptées à ces conditions climatiques difficiles, et c'est souvent des pays de l'hémisphère Sud qui ont su les récupérer au bon moment pour ensuite nous les renvoyer. Après, sur ces questions de ressources fourragères, restons dans le domaine pastoral qui est plutôt le mien, on doit avoir un regard beaucoup plus fin, beaucoup plus technique sur la nature de ces ressources. En fait, elles sont extrêmement diverses, et c'est cette diversité qui est intéressante. Sans en faire des théories scientifiques, les éleveurs et bergers savent parfaitement l'utiliser, cette diversité. On s'aperçoit par exemple que de disposer de ressources d'espaces embroussaillés, d'espaces boisés, ça devient des façons de résister ; ça n'a pas été évoqué par Maelle ce matin. Le pastoral, ce n'est pas quelque chose d'unique, d'homogène, comme une prairie. C'est une immense diversité qui présente des possibilités étonnantes ; des espèces dites grossières, qui ont du mal à être consommées dans des périodes « normales », deviennent un réservoir de sécurité fourragère très important dès que les conditions deviennent beaucoup plus sèches. Dans les années 2005-2007, au moins dans des vallées de nos régions, des éleveurs ont su parfaitement utiliser ce résultat. Les espaces boisés, proches ou plus lointains, peuvent être aussi des espaces de sécurité très importants. D'où le fait que le cloisonnement des espaces, c'est la pire des choses, parce que ça veut dire qu'on se donne de la rigidité alors qu'il nous faut un maximum de souplesse.

le cloisonnement
de l'espace, c'est la
pire des choses...

1 L'héritabilité h^2 , c'est le rapport de la variance génétique sur la variance phénotypique. Être héritable, c'est présenter une variation dans la population qui soit transmissible à la génération suivante. L'héritabilité indique également quelle est, en moyenne, la part de la supériorité phénotypique qui est d'origine génétique et donc transmise aux descendants.

Quant aux races, c'est un vaste débat. L'Association française de Pastoralisme va mettre l'accent pendant une journée complète sur ce thème le 25 novembre. La rusticité, c'est quoi ? c'est de la génétique ? des pratiques d'éleveurs ? des façons d'élever les animaux ? On ne sait pas très bien ; on va essayer de mettre un peu d'ordre dans ces interrogations. Et puis c'est aussi par moment des identifiants très fort pour les éleveurs. On choisit une race parce qu'on s'affirme à travers elle, c'est très net. Alors la rusticité, pour nous c'est une évidence parce qu'on travaille avec des animaux de ce type-là depuis toujours. On n'a pas dans nos pâturages, nos parcours, des animaux très sophistiqués sur le plan productivité, ce qui par moment nous pose aussi des questions d'ordre économique ou sur la conformation des agneaux, etc. Donc le débat est très largement ouvert. Je sais qu'ici il y a un certain nombre de personnes qui ont des choses à dire sur ce sujet ; je ne voudrais pas les désigner, ce serait dommage !

Luc Digonnet (ancien éleveur de chèvre, France) : Un témoignage sur les races... J'ai été éleveur de chèvres il y a quelques années, et pour faire évoluer les productions, on avait mis des schémas génétiques en place chez les éleveurs pour essayer d'améliorer la race alpine. Petit à petit, cette race-là, comme la Saanen ou d'autres, a été améliorée par les gens les plus compétents. Pendant dix ans, ou quinze ou vingt ans, on a sélectionné ces bêtes-là sur leur capacité à produire beaucoup de lait, peu importe dans quelles conditions. En fait, la bête capable de produire beaucoup de lait, bien évidemment elle était issue de Poitou-Charente ou de ces coins-là, où elle était en zéro-pâturage et mangeait de l'ensilage de maïs du matin au soir. Et nous qui étions sur les pâturages, on payait cher la génétique ; globalement, notre exploitation n'augmentait pas du tout sa productivité. On a voulu changer un peu le protocole d'amélioration de la race en disant : essayons de trouver des géniteurs qui soient capables de produire plus de lait dans des conditions de pâturage. On ne peut pas faire changer les choses, ou alors il faut vraiment se battre. Du coup cette race qui nous appartenait à nous qui faisions de l'élevage en plein air, s'est peu à peu dégradée, et peut-être même continue (j'ai arrêté moi-même depuis quelque temps). Mais ce n'est pas facile au niveau des éleveurs de reprendre la main sur des schémas génétiques qui nous ont échappés il y a une quinzaine d'années alors qu'on les avait créés nous-mêmes.

sur les pâturages, on peut payer très cher la génétique...

Ahmad ag Hamama : Par rapport à la dégradation des pâturages et à leur réhabilitation, nous avons constaté la disparition de certaines espèces fourragères très pointues quant à la productivité animale, et qui élève la valeur de la production. Par rapport à la recherche et dans le cadre d'une organisation internationale comme on est en train de le penser en ce moment, nous avons demandé d'orienter les recherches vers ces zones qui sont en train de perdre des choses, plutôt que de demander à introduire de nouvelles semences colportées d'ailleurs.

travailler sur des ressources locales, avant d'introduire de nouvelles semences...

Synthèse des rencontres



Bernard Toutain

Bernard Toutain (Cirad Montpellier, France)

Il y a deux ans, on avait parlé de changements climatiques ; aujourd'hui on parle d'aléas climatiques. La nuance est intéressante à noter. En matière de changements climatiques, les scientifiques ont leurs observations, mais lorsqu'on écoute les différents interlocuteurs, on entend des remarques diffuses, quelquefois contradictoires, et il est difficile d'en tirer une conclusion. Ce que je retiens, c'est qu'il existe une grande diversité de situations par rapport à tout ce bouleversement climatique ; il y a des zones où ce n'est pas sensible, d'autres où c'est très perceptible. Et puis, la perception des gens qui sont sur le terrain – et les pasteurs sont très réceptifs aux questions qui touchent le climat – n'est pas vraiment celle d'une variation du climat, mais celle de **perturbations**. Le fait de parler d'aléas, c'est bien une restitution de ces perturbations qui

arrivent régulièrement et qui sont très troublantes.

Pour résumer, on a soulevé le problème sur les pluies, qui étaient relativement régulières du temps de nos aïeux proches et qui tout à coup se mettent à faire du n'importe quoi, avec de grosses périodes de sécheresse, des pluies qui arrivent quand on ne les attend pas, avec des décalages de saisons. Je note que ce sont les zones sèches qui sont les plus concernées, non pas parce qu'elles sont sèches, mais parce que le phénomène est le plus intense.

Le deuxième point, c'est la température. On a des périodes où il fait plus chaud ; ce n'est pas tout le temps, ce n'est pas aussi clair que les pluies, mais on a quand même une montée de température qui apparaît ici et là avec des pics thermiques.

Globalement, ce qui est le plus étonnant et le plus préoccupant, c'est l'**imprévisibilité** ; je retiens ce mot qui a été prononcé. On ne peut pas savoir ce qui va se passer dans quelques semaines, dans quelques mois, et ça pose vraiment des problèmes de gestion aux éleveurs. Et puis on voit apparaître des phénomènes extrêmes ; là on est vraiment dans l'aléa climatique. On n'en avait jamais vus « avant » ; on en découvre tous les ans.

Quelles sont les conséquences ? L'herbe utilise de l'eau ; s'il y a moins d'eau il y a moins d'herbe. On a des décalages dans les cycles de végétation, et ça crée des perturbations dont on n'a pas trop parlé mais qui sont bien réelles. Le bétail restant plus stable en nombre, il risque de causer des **dégradations**, lesquelles peuvent n'être que temporaires (ce que disait Jean-Pierre Legeard), mais parfois bien plus graves. Des problèmes pour l'eau se multiplient aussi dans les zones sèches ; l'eau devient un sujet de préoccupation, il l'a toujours été mais il l'est davantage. Les conséquences sur les animaux ? Ils deviennent temporairement plus faibles, les productions attendues baissent, avec des irrégularités d'une année à l'autre, moins de naissances avec des problèmes sur le cycle des femelles ; on ressent le besoin d'adapter la génétique à ces nouvelles situations.



Pierre Lachenal

Pierre Lachenal (SEA 74 Annecy, France)

Étant d'une région de montagne, c'est-à-dire plutôt humide, je n'ai pas forcément une analyse pertinente de toutes ces grandes questions qui ont été évoquées relatives aux zones sahéliennes ou à d'autres zones où le changement climatique (on l'a vu dans des films hier) est tout à fait impressionnant. J'ai noté un glissement des exposés, sans doute à cause de la complexité du problème, du changement climatique vers ses implications dans l'aménagement rural, l'organisation, l'intégration, qui sont des questions prégnantes dans toutes

les zones présentées. Revenons donc au problème du changement climatique, puisque tel est le thème choisi cette année.

On a beaucoup parlé de la nécessité de l'**observation**, à différents niveaux. Je sors des *États généraux de l'eau en montagne* et ces questions ont été évoquées avec des scientifiques, et là, oui, sur des tendances qui peuvent être décelées au niveau du globe, on a une certaine idée des augmentations de températures et des variations pluviométriques qu'il en résultera. À côté de ces grandes tendances, je retiens le fait que l'on a beaucoup parlé de l'observation locale aujourd'hui ; notre ami suisse Michel Joseph en a remis une petite couche ! Jean-Pierre Legeard aussi avec les *alpages sentinelles*. On ne peut pas faire l'économie d'une analyse du changement climatique beaucoup plus localisée, à l'échelle du bassin versant, du bassin de vie, parce qu'il y a là une dimension capable d'intégrer à la fois les systèmes d'organisation administrative, les pressions anthropiques et les hydrosystèmes (on n'en a pas beaucoup parlé), lesquels permettent avec leurs aquifères de parler de réserves d'eau indispensables. On n'a pas beaucoup d'éléments sur ces questions, notamment en France, par rapport à nos collègues suisses, autrichiens et allemands.

Par rapport aux réponses, j'ai noté le mot **adaptation**, avec deux axes importants : celui de la recherche sur les espèces animales et végétales les plus appropriés, et celui de la mobilité, donc la transhumance. Les systèmes transhumants apportent en effet beaucoup de souplesse, grâce au déplacement, à la mobilité, pour les productions obtenues à partir des troupeaux (le triptyque homme-herbe-animal...), d'un milieu et des ressources disponibles, en s'adaptant à ce milieu, mais aussi pour le respect d'un milieu relativement sensible et fragile, en faisant varier dans le temps et dans l'espace la force de tonte du troupeau, donc l'impact sur le milieu. La transhumance porte en elle cette possibilité, cette réponse très importante.

Je voudrais finir sur la montagne, notre montagne d'ici. Elle est toujours citée pour ses difficultés, de relief, de pente, etc., mais elle possède peut-être une chance par rapport aux grandes steppes, aux pays plats, face au changement climatique dont l'effet est finalement (peut-être) moins sensible qu'ailleurs. En effet, par la variabilité de ses niveaux altimétriques, la montagne offre une gradation par rapport à la pluviométrie et à l'humidité, donc une diversité de production fourragère. Sa variabilité de versants (adret, ubac) fournit également à la mobilité et à la souplesse du pastoralisme une réponse peut-être plus importante qu'ailleurs.



Olivier Turquin

Olivier Turquin (Institut de géographie alpine Grenoble, France)

Je ne revendique pas d'être expert sur les thèmes qu'on a évoqués, ni sur celui des aléas climatiques ou du réchauffement ni sur le pastoralisme, mais je commence à comprendre un certain nombre de choses à ma manière de géographe. Les géographes, c'est des généralistes, c'est-à-dire qu'ils savent à peu près rien sur presque tout (les spécialistes, c'est l'inverse : ils savent à peu près tout de presque rien !).

Jean-Pierre Legeard avait commencé sur un thème qui semble cher aux rencontres : **la solidarité**. Le pastoralisme est un monde où la solidarité s'exerce au-delà des frontières. On l'a d'ailleurs vu sur le cas malien, entre le Niger, la Mauritanie, le Sénégal, etc. On pense en général solidarité en termes de bénéfices, entre les riches et les pauvres ; les premiers donnent un peu aux seconds quand ils sont généreux. Mais ce que j'ai entendu aujourd'hui, c'est différent, c'est la solidarité où l'on partage les dégâts : les aléas climatiques – Thierno nous l'a rappelé – sont générés pour l'essentiel (en tout cas pour la part anthropique) par les dégâts causés par les pays industriels, c'est-à-dire par nous. On a parlé de surexploitation, de surpâturage dans certains domaines ; on est aujourd'hui confronté au surpâturage, à la surexploitation de la planète, et le réchauffement et les aléas climatiques sont une des conséquences de ce surpâturage. Par exemple, les pays riches (nous) importent des produits à bas prix et exportent des dégâts gratuits, notre générosité est incroyable ! Des dégâts environnementaux, sociaux, culturels, le pastoralisme et les pasteurs en payent le prix. On importe par exemple du pétrole et on exporte généreusement des gaz à effet de serre : 8 tonnes de CO₂ par personne, c'est la moyenne en France, dont 2 tonnes qu'on sous-traite en Chine ou ailleurs pour nous fournir un certain nombre de produits pas trop chers, pas toujours indispensables... je rappelle que si l'on voulait limiter à 2°C l'augmentation moyenne de la température (ce que nous disent les experts du GIEC), il faudrait qu'on partage l'ensemble de la capacité d'épuration de la planète pour éviter de stocker encore des gaz à effet de serre dans l'atmosphère qui en est déjà saturé. Si on voulait le faire, il faudrait au maximum que chacun d'entre nous utilise, brûle 1,8 tonnes de CO₂ pour que ce soit soutenable dans la durée ; c'est à peu près ce que consomme un voyageur quand il fait un aller-retour Paris-New York...

Donc, la véritable solidarité serait de réduire les dégâts qui se concentrent surtout au sud du 45° parallèle, voire bien au sud de la Méditerranée – on a eu beaucoup d'exemples. Ça passe par deux phénomènes un peu contradictoires. D'abord une forme de **croissance**, celle de la prise de conscience (en Algérie, on nous a dit que les éleveurs avaient pris conscience que ce n'était pas toujours la faute des autres, que c'était de temps en temps, au moins en partie, la leur). Et en face, pour les boulimiques, ceux qui ont trop pour une bonne partie d'entre eux, qui ne savent pas vraiment contribuer à la répartition de cette richesse, c'est quand même une **décroissance**, pour aller vers une certaine forme de frugalité. On aurait ainsi moins de problèmes de régime et moins de dégâts infligés aux autres. Donc la décroissance de consommation excessive de ressources, et la décroissance des dégâts environnementaux et sociaux qu'on cause directement ou indirectement. Pour les pays pauvres qui gèrent plutôt la pénurie, il y a vraiment un souci de ce que l'on appelle aujourd'hui le développement durable, mais j'espère – et je l'ai entendu plusieurs fois – qu'on va vers un développement vraiment durable, et pas simplement un développement juste peint en vert où on met quelques zones sacralisées, comme on l'a évoqué, d'où on

interdit y compris les locaux ; ça, ça peut être notre vision à nous, occidentaux, du développement durable chez les autres : protéger la nature.

L'homme est bizarre ; je reprends une petite phrase de Bossuet : « *L'homme est un animal curieux qui s'afflige des maux dont il continue d'adorer les causes.* » Aujourd'hui, l'homme du Nord, celui que nous sommes, s'afflige du réchauffement et du dérèglement climatique et des aléas, mais il continue à adorer la bagnole, l'ordinateur, le téléphone portable, la mode, en un mot, la croissance et le gaspillage. Même si on parle surtout d'adaptation parce qu'on semble avoir renoncé à lutter contre les causes, la cause c'est quand même cette croissance matérielle infinie sur une planète finie, cette croissance plutôt partagée par les plus privilégiés, dont sont privés une partie des gens représentés par nos visiteurs d'aujourd'hui. Il faut avoir le courage de trouver la solution, et pour cela, il faut s'atteler à traiter la cause. Ce n'est peut-être pas en notre pouvoir si on s'y prend tout seul, mais si on s'y prend ensemble, ça peut être un beau défi.

Donc, traiter la cause, ce n'est pas seulement demander aux plus faibles de s'adapter aux effets et aux méfaits de ce que nous avons largement contribué à causer. La solution, c'est évidemment de **partager la ressource**, et pour ça il faut la préserver ; c'est une ressource fragile, et on a une mauvaise conscience chez nous de ce que c'est que préserver une ressource. On se préoccupe beaucoup de réservoirs qui seraient vides (pétrole, gaz, charbon...) ; je crois qu'il y en a encore bien assez pour renforcer le problème qu'on rencontre, qui n'est pas un problème de réservoir vide, mais de poubelle pleine. La poubelle s'appelle atmosphère, et on est aujourd'hui confronté à ce problème du toujours plus dans un monde fini et ce monde est en train aujourd'hui de s'adapter à ce surplus qu'il est incapable de traiter dans une régulation telle qu'on l'a connue dans ces derniers siècles. Donc on accélère un mouvement qui ne nous est pas favorable. C'est un peu le syndrome du poisson rouge qui empoisonne son bocal.

Le pastoralisme est-il plus vertueux que les autres formes d'élevage ? J'en suis convaincu, mais j'ai quand même quelques interrogations quand j'entends parler de surexploitation, de surpâturage, de dégradation. Je vois que ce n'est pas si facile que ça de rester vertueux quand on est confronté à des problèmes de partage de ressources, y compris entre éleveurs où quelquefois on se tire la bourre jusqu'à aller dégrader un milieu qui nous fait vivre, ce qui est quand même assez grave. Mais je pense que le pastoralisme reste plus vertueux au regard des problèmes qu'on rencontre chez les autres formes d'élevage.

Après mes états d'âmes, je voudrais en revenir à des propositions. Et pour cela, je vais m'appuyer sur un travail déjà réalisé. Si le pastoralisme est vertueux – et je fais le pari qu'il l'est et qu'il peut le devenir encore plus –, il faut effectivement établir un **plaidoyer pour un code pastoral** là où il n'existe pas, ou le renforcer, l'améliorer là où il commence à exister, même si on a vu que c'est difficile de passer de la volonté à la réalité des choses. J'ai exhumé un travail réalisé collectivement en 2006 (j'avais tenu la plume, c'est pour cela que je m'en suis souvenu), qu'on avait appelé la *Déclaration des 7-Laux*. Comme on est sur l'idée d'un code pastoral, je vous proposerais d'aller plutôt vers une sorte de *Déclaration des 7 lois*. Nous avons en effet formulé sept propositions. Les rencontres avaient plusieurs volets, dont je vous rappelle le dernier, qui avait été annoncé (et il faut bien qu'on y arrive) : « *Ne faudrait-il pas en quelques mots reprendre notre plaidoyer pour un code pastoral en suggérant, pays par pays, d'intégrer un souci tout particulier des autorités, des États et des régions pour ces systèmes pastoraux si anciens mais si fragiles et si précieux, en particulier en termes environnemen-*

taux et culturels, néanmoins si porteurs de modernité. » Je vous rappelle les sept lois (laws en anglais, proche de Laux !) :

- 1. nous voulons maintenir, valoriser les savoir-faire et les cultures ancestrales des nomades et transhumants qui constituent un patrimoine planétaire concret et portent des valeurs universelles (et pas seulement la cravate, nous a-t-on rappelé !)* ;
- 2. nous voulons que le pastoralisme poursuive son œuvre dans les territoires économiques faibles, déshérités et fragiles qui sont des espaces de vie et qui concourent à l'équilibre de notre planète ;*
- 3. nous voulons défendre le pastoralisme pour qu'il continue à valoriser les ressources des territoires pastoraux en partageant l'espace avec les autres activités en dehors des appropriations publiques ou privées ;*
- 4. nous devons permettre au pastoralisme de développer ses organisations collectives et de renforcer ses capacités d'information et de formation dans les langues maternelles des peuples concernés ;*
- 5. nous voulons soutenir le pastoralisme pour qu'il retrouve la voie de son développement : un développement durable et équitable qui prenne en compte ses apports à nos sociétés contemporaines ;*
- 6. nous devons contribuer à ce que le pastoralisme retrouve la maîtrise de sa destinée en participant et en pesant sur les décisions qui le concernent ;*
- 7. nous voulons aider nos contemporains à prendre conscience des bénéfices durables fournis par le pastoralisme aux sociétés modernes.*

Sous réserve de toilettage, ces éléments semblent constituer une bonne base pour un plaidoyer, à marier sans doute avec ce qui a été travaillé dans les chartes (charte du Mali, lois pastorales, lois agropastorales, en Algérie, au Niger, à Madagascar, etc.) et à compléter par les moyens nécessaires à leur mise en œuvre, car on constate que c'est souvent là que le bât blesse. Alors on nous a prévenus : si on ne fait pas ça, les Africains vont venir chez nous ! Je trouve que ce n'est pas forcément un désastre, ce serait peut-être même plutôt sympa !

Remerciements

Je voudrais d'abord remercier les trois derniers intervenants ; on sait que l'exercice n'est jamais très facile, et ils l'ont fait avec brio. Ensuite, je voudrais remercier Pierre Ostian pour son animation et sa modération toujours très humaniste. Enfin, merci à vous tous dans la salle qui vous êtes prêtés au jeu et avez alimenté cette journée. Je vous livre mon dernier espoir du jour : que ce travail serve à quelque chose, et Olivier Turquin nous a fait des propositions dans ce sens.

Yves Raffin, délégué général du Festival du Film Pastoralismes et Grands Espaces



Pierre Ostian, Bruno Caraguel et Yves Raffin

Ces rencontres ont été permises et financées par le Feader – l'union européenne – porté par l'espace Belledonne ; par l'État au travers du Fonds national pour l'aménagement et le développement des territoires ; et par le conseil régional Rhône-Alpes sur la ligne événementielle.

Je voudrais remercier particulièrement les bénévoles qui agissent pour ce festival ; ils sont nombreux. Il y a Jacques, qui est avec nous depuis le début de la semaine, d'autres passent régulièrement, et puis il y a eu Fabien, qui vous a torturés pour faire des diaporamas qui tiennent dans les temps. Donc merci à tous, c'était sous la houlette de Pierre-Julien pour les Rencontres.

Bruno Caraguel, coordinateur général de la Fédération des Alpagnes de l'Isère

... et merci à la salle, à tous les questionneurs et commentateurs qui font le dynamisme de ces Rencontres : Elisabeth Lepetitcolin, Dalila Nedjraoui, Damien Bouchard, Patrice Combet, André Marty, Jean Debayle, Johann Huguenin, Pascal Grosjean, Peter Schimann, Bernard Romiguier, Michel Joseph, Luc Digonnet, et tous les autres dont nous n'avons pu noter le nom...

Pierre Ostian, animateur et modérateur des Rencontres

Contactez les intervenants

Cette liste, qui regroupe les intervenants de façon très incomplète (nous nous en excusons), permettra à tous de maintenir le lien et de poursuivre les échanges entre deux éditions du Festival...

Nom	Prénom	Institut	Pays	Mail
ag Hamama	Ahmad	Association Tassaq Daouna	Mali	cesse6@yahoo.fr aghamama2005@yahoo.fr
Amadou	Oumarou	DGEF	Niger	saboniger@yahoo.fr
Benabdallaoui	Yassir	PNUD, agence de l'Oriental	Maroc	NC
Bocar Gueye	Thierno	Maison des Éleveurs de St Louis	Sénégal	mdesaintlouis@yahoo.fr
Caraguel	Bruno	Festival du Film	France	bc.alpages.38@orange.fr
Cournil	Pierre Julien	Festival du Film	France	pcournil.fai@orange.fr
Digonnet	Luc	Ancien éleveur de chèvres	France	lm.digonnet@wanadoo.fr
Grosjean	Pascal	Ministère de l'Agriculture	France	pascal.grosjean@agriculture.gouv.fr
Harijaona	Ndriana	Administration forestière	Madagascar	ndriana.razafindratovo@meeft.gov.mg
Huguenin	Johann	Cirad Montpellier	France	johann.huguenin@cirad.fr
Lachenal	Pierre	SEA 74 Annecy	France	sea74@echoalp.com
Legéard	Jean-Pierre	CERPAM & Association Française de Pastoralisme	France	jplegeard@cerpam.fr
Lepetitcolin	Élisabeth	Avem Millau	France	elisabeth.lepetitcolin@groupe-unicor.com
Marty	André	Iram-scop Montpellier	France	a.marty@iram-fr.org
Mejdoudi	Abderrahmane	Anoc	Maroc	rkiz@msn.com
Msika	Bruno	Cardère éditeur Lirac 30	France	bouquins@cardere.fr
Nedjraoui	Dalila	Université des Sciences et de la Technologie	Algérie	dnedjraoui@yahoo.fr
Ostian	Pierre	Hérissou Bavard	France	pierostian@wanadoo.fr
Picchioni	Jean	Festival du Film	France	jean.picchioni@orange.fr
Raffin	Yves	Festival du Film	France	yves.raffin@alpages38.org
Reghis	Badredine	BNEDER	Algérie	breghis@yahoo.fr
Schimann	Peter	Consultant international	Afghanistan	mps@dahu47.com
Talichet	Maele	Suaci Alpes du Nord	France	mtalichet@suacigis.com
Toutain	Bernard	Cirad Montpellier	France	bernard.toutain@cirad.fr
Turquin	Olivier	Université Grenoble	France	turquin@ujf-grenoble.fr
de Zborowski	Isolde	Cirad Montpellier	France	zbo@cirad.fr

LE FESTIVAL DU FILM





Le jury du Festival du Film 2011

Le jury

Le jury est présidé par :

Luc Gétreau : réalisateur, France

et composé de :

Bernard Toutain, chercheur en pastoralisme au Cirad (en retraite), Montpellier, France

Patrick Fabre, directeur de la Maison de la Transhumance, St Martin de Crau, France

Djamel Fodil, ingénieur en agronomie, chef de service formation et communication au Haut Commissariat au développement de la steppe (HCDS), Algerie

Anne-Marie Martin, réalisatrice, France

Marie-Thérèse Foulquier, éleveuse de brebis, membre de l'Association des vétérinaires et des éleveurs du Millavois (Avem), France

Sylviane Neuenschwander-Gindrat, réalisatrice et ethnologue, Suisse

Claude Gloeckle, vice-président associé aux équipements culturels de la communauté de communes le Grésivaudan, France

Mohamed Harkousse, ingénieur agronome, directeur provincial de l'Agriculture, Maroc

Le palmarès

GRAND PRIX DU FESTIVAL

RACLETTE KIRGHIZ

Produit par Damien Molineaux / Earthling productions

Réalisé par Sandra Hebler / Earthling productions

Durée 26 mn – Suisse – Année 2010 – Genre Documentaire

Contact : Damien Molineaux – damien@earthling-prod.net

Marlène Galletti, originaire du Valais, accompagnatrice en moyenne montagne et fromagère, reçoit un beau jour un appel et une proposition pour aller enseigner à des éleveurs kirghiz à faire du fromage. Tout a commencé lors d'un voyage au Kirghizstan durant lequel une Suissesse est sollicitée à plusieurs reprises par des bergers souhaitant apprendre la fabrication du fromage. De retour en Suisse, elle crée une association pour répondre à cette demande et fait appel à Marlène. Nous avons suivi cette dernière sur les alpages du Kirghizstan, dans la chaîne des Tian Cian, à la frontière de la Chine, à 2 800 m d'altitude, pour voir comment transformer du lait en fromage, sous une yourte.

PRIX « COUP DE CŒUR » DU JURY

PASTRES DE SAMBUCANOS

Produit par Sandro Gastinelli et Stefano Martini

Réalisé par Sandro Gastinelli et Marzia Pellegrino

Durée 30mn – Italie – Année 2002 – Genre Documentaire

Contact : Sandro Gastinelli – info@sandrogastinelli.it

En vallée de la Stura, dans les Alpes occidentales, au sud du Piémont (à quelques encablures de la frontière française), résiste une économie agricole liée à l'élevage de la brebis Sambucana, une race qui a failli disparaître à la fin du XX^e siècle, mais qui revit aujourd'hui grâce à un patient travail de récupération. La fiera dei Santi (foire de la Tous-saint) qui se tient toutes les années le dernier dimanche d'octobre à Vinadio est le lieu où les bergers se rencontrent à la descente des estives, juste avant l'hivernage. La vallée compte environ 50 bergers, pour un cheptel de 6 000 têtes. Si ces bergers éleveurs résistent, leur vie s'est néanmoins compliquée avec le retour du loup dans les Alpes.

C'est une vie de passion et d'amour pour leurs brebis que ce film décrit, au fil des rencontres et des entretiens en langue occitane (provençal) telle qu'elle se parle dans toute la vallée de la Stura.

PRIX LOUIS GUIMET

PEAU D'ÂME

Produit par Steven Artels, Benoît Aymon et Jean-Paul Mudry

Réalisé par Raphaëlle Aellig

Durée 26 mn – Suisse – Année 2010 – Genre Documentaire

Contact : Esther Heinimann / Radio-télévision suisse esther.heinimann@tsr.ch

Ses yeux tendres et son cri à vous fendre l'âme font de l'âne un animal particulièrement attachant et objet de légendes. Sa capacité de travail et sa robustesse ont aussi fait de lui, depuis la nuit des temps, un compagnon de travail indispensable. La mécanisation de l'agriculture a changé la donne. Aujourd'hui, l'âne est plutôt devenu un compagnon de loisirs. Pourtant, amoureux fou de l'âne, Olivier Campardou, un agriculteur français installé en Ariège au pied des Pyrénées, donne une nouvelle chance à cet animal rarement élevé en troupeau. Le lait d'ânesse possède en effet des vertus étonnantes qu'il a décidé de valoriser dans cette région humble mais étonnante à l'image de cet animal. Rencontre avec l'homme qui murmure à l'oreille des ânes.

PRIX DU PUBLIC

MONGOLIE, LE PAYS EMPORTÉ PAR LES VENTS

Produit par Norbert Balit / Adamis production, avec la participation de France Télévision et Planète

Réalisé par Jérôme-Cécil Auffret

Durée 52mn – France – Année 2010 – Genre Documentaire

Contact : Ghislaine Jassey – ghislaine.jassey@francetv.fr

Avril 2010 : la Mongolie a du mal à s'extirper d'un hiver qui n'en finit pas et qui a été particulièrement rude. Là-bas, les habitants appellent cela un dzüd : au lieu d'afficher -40°C, le thermomètre descend à -60°C ! Le dernier dzüd remontait à l'an 2000. Bêtes et hommes souffrent tant que les plus faibles périssent. Ce printemps, le pays tout entier est endeuillé : cinq millions de têtes de bétail ont péri. Seize mille familles ont tout perdu. Marush, femme éleveur de 70 ans, témoigne. Comme à chaque printemps, elle entame un périple qui la mène de campement en campement pour visiter chacun de ses enfants. Elle prend des nouvelles de leur cheptel et distribue ses consignes de matriarche respectée pour sa grande expérience. Mais les difficultés que rencontre aujourd'hui Marush la dépassent : un dérèglement climatique sans précédent s'est abattu sur la Mongolie depuis dix ans, désertifiant sa région. Que va-t-elle pouvoir proposer à sa famille pour guider encore leurs trois mille têtes de bétail ?

Achevé de composer par
Cardère éditeur
en mars 2011
pour une diffusion
sur les sites internet de la
[Fédération des Alppages de l'Isère](#)
et de [Cardère éditeur](#)

ISBN 9782952395434

Pastoralismes et aléas climatiques Prolongeons le débat...

Yves Raffin, délégué général du Festival du Film Pastoralismes et Grands Espaces

Depuis les Rencontres Internationales du Pastoralisme 2008, sur le thème « *Pastoralismes et aléas climatiques* », les délégations présentes des montagnes françaises et européennes, d'Afrique maghrébine et subsaharienne et d'Asie centrale ont partagé leurs craintes et leurs réalités; d'autres cas de sécheresse persistent (en Afrique de l'Est chez les Massai, dans le Sahel au Niger), d'autres froids extrêmes sont observés (en Mongolie), des modifications climatiques mettent en péril les élevages de rennes (en Laponie – Norvège, Finlande).

Au-delà du constat que nous avons partagé en 2008 et que nous partageons à nouveau:

- ne faudrait-il pas un observatoire permanent des changements climatiques et de leurs effets sur les systèmes pastoraux de par le monde?
- ne faudrait-il pas chercher des parades et des solutions au sein même des savoir-faire des éleveurs en réhabilitant la mobilité du bétail, fondement de l'adaptation des éleveurs pasteurs à des conditions climatiques capricieuses et extrêmes?
- ne faudrait-il pas, en quelques mots, reprendre notre « *plaidoyer pour un code pastoral* » en suggérant, pays par pays, d'intégrer un souci tout particulier des autorités, des États et des régions pour ces systèmes pastoraux, si anciens mais si fragiles et si précieux, en particulier en termes environnementaux et culturels, et néanmoins si porteurs de modernité?



9 782952 395434 > mars 2011



Rhône-Alpes Région



Espace Belledonne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) :
l'Europe investit dans les zones rurales